

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
18 au 24 janvier 2001



10 FF
1,52 €

Immigration et sans-papiers Main-d'œuvre à bas prix pour les patrons

SUITE À LA DÉMISSION DE Chevenement, il y a eu un léger flou après la nomination de Daniel Vaillant au ministère de l'Intérieur, concernant le sort des sans-papiers. Ferait-il pire, pareil ou mieux?

zones de transit, malgré le rapport du socialiste J. Mermaz qui les qualifie « d'horreur de la République ».

Vaillant, et à travers lui le gouvernement Jospin, montre avec ces refus un mépris à l'égard de femmes, d'hommes et d'enfants présents sur le sol français

patronat à la recherche d'une main-d'œuvre très bon marché.

Depuis deux-trois ans, les patrons multiplient les déclarations du type « il faut inverser les flux migratoires » ou, comme l'a dit plus crûment le porte-parole des patrons du BTP : « il faut renouveler notre stock de main-d'œuvre étrangère ».

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a plus de chômage en France ou que les patrons vont se tourner vers les étrangers nouvellement régularisés ou vers leurs enfants qui sont sans activité dans les cités. Loin s'en faut. D'une part, le patronat a besoin d'une armée de réserve de chômeurs pour son équilibre économique et pour empêcher toutes velléités revendicatives chez les salariés. Un peu plus de deux millions de chômeurs semble être le seuil choisi. D'autre part, en ce qui concerne les jeunes issus de l'immigration, malgré leurs diplômes, ils sont jugés trop rebelles et trop au courant de leurs droits. Ce qui fait que ces jeunes (à quelques exceptions près, évidemment) se retrouvent plus facilement chez McDo que chez Total ou Vivendi.

Logique du capital

Le patronat connaît actuellement des difficultés de recrutement. Continuant sa politique de faible rémunération, de conditions de travail difficiles, malgré une certaine reprise économique, il crée un salariat très instable. Après avoir supprimé de nombreux emplois, aujourd'hui la recherche de nouveaux salariés est devenue plus forte, du coup la plupart des jeunes embauchés passent de boîte en boîte, cherchant le meilleur poste. Mais aussi lorsqu'on a besoin d'intervenants, pour l'entretien de machines, pour des chantiers, il se trouve prisonnier de sa propre logique : à vouloir faire marcher la concurrence, à vouloir abaisser le coût au maximum, le patronat (mais aussi les pouvoirs publics) se retrouve avec des chantiers qui durent plus longtemps que prévu, du matériel de mauvaise qualité qui casse rapidement et devant des salariés en passe d'être en position de force. Ce rapport de force peut les amener à demander des augmentations substantielles et de meilleures conditions de travail.

Les patrons se tournent donc vers l'immigration pour freiner de néces-

saires évolutions salariales dans des secteurs tels que le bâtiment, la restauration, la mécanique et l'informatique. L'Asie fournit pour l'informatique, les pays de l'Est pour les transports, l'Afrique pour le bâtiment, etc. Les viviers existent évidemment, vu l'extrême pauvreté dans laquelle ont été jetés ces pays et continents.

Le patronat veut donc de la « chair fraîche » mais à bas prix et dans des situations telles que toute rébellion est impossible. C'est là qu'intervient le gouvernement : en maintenant les étrangers dans le non-droit, ils deviennent une proie facile pour le MEDEF et consorts, une main-d'œuvre corvéable, docile, qu'on peut jeter facilement. Le patronat et le gouvernement ne font qu'actualiser, à la sauce libérale, l'esclavage et le racisme, en précarisant les

étrangers et en fournissant des travaux « ethniquement sélectionnés ».

Le MEDEF parle de liberté de circulation de la main-d'œuvre (au même titre que pour les capitaux), il n'est pas question pour lui que les étrangers s'installent avec leurs familles.

Une fois pressés de leur force de travail, les étrangers doivent retourner dans leurs pays.

Il va sans dire que cela n'a rien à voir avec ce que demandent les collectifs de sans-papiers et avec eux les libertaires de tous poils : la liberté de circulation et d'installation, la régularisation pour l'égalité des droits et le partage des richesses.

C'est pour cela que nous manifesterons le 27 janvier prochain à Paris.

Jean-Pierre Levaray - groupe de Rouen



Eh bien la réponse est claire : Vaillant fait la même politique que son prédécesseur. Dans un premier temps, il renvoie les sans-papiers devant leurs préfetures respectives – ce sont les mêmes préfets qui ont débouté 63 000 sans-papiers de la circulaire Chevenement – ; il refuse de rencontrer les représentants des collectifs ; il ne veut pas abroger la loi Reseda qui pénalise les actes de solidarité par rapport aux sans-papiers ; enfin, il reste muet sur les centres de rétention et les

depuis de nombreuses années. Il s'agit d'une volonté délibérée de maintenir la pression sur la population étrangère. À cela deux buts politiques : le premier, signifier à la population française qui a prêté l'oreille aux thèses de l'extrême droite que le gouvernement régule les flux migratoires ; le deuxième, c'est qu'il faut garder les étrangers venus et à venir dans une situation de précarité telle qu'ils accepteront toutes les conditions pour avoir un travail leur permettant d'obtenir une possible régularisation.

« Renouveler le stock »

Si le gouvernement Jospin ne régularise pas, alors qu'une partie des pays européens a régularisé « ses » étrangers, c'est qu'il a une logique : écouter le

EDITORIAL

Selon les médias, un très vif débat a agité partis et syndicats après que le 19 décembre dernier, le Conseil constitutionnel eu censuré l'allègement de la CSG sur les bas salaires. En tout cas ce remue-ménage politique n'a guère concerné les salariés qui se sont très peu intéressés à l'affaire. Par contre chacun avait bien compris qu'il s'agissait pour le gouvernement d'un faire-valoir destiné à accréditer l'idée que la gauche, surtout plurielle, n'oublie pas le bon peuple. En période électorale il est toujours utile de le rappeler. Finalement huit millions de personnes vont bénéficier d'une prime pour l'emploi d'un montant d'environ 2000 F par an. Personne ne peut prétendre qu'avec cette aumône les petits salaires vont être plus à l'aise.

De nombreuses critiques ont porté sur le fait qu'il aurait mieux valu augmenter le SMIC et les minima sociaux de manière significative, pour tirer vers le haut les politiques salariales des entreprises. Cette remarque mais en relief la volonté manifeste du gouvernement de ne rien faire qui puisse contrarier l'objectif premier du patronat de diminuer la masse salariale. P.C. et Verts jouent les faux-culs car ils savent parfaitement qu'une mesure allant contre cette orientation serait une rupture du consensus qui lie entre eux les différentes sphères des pouvoirs politiques et économiques. En 10 ans, la répartition des richesses produites s'est inversée : 60 % pour le patronat et 40 % pour les salariés. Voilà pourquoi il y a de plus en plus de pauvres.

Par ailleurs cette prime pour l'emploi est une nouvelle attaque portée contre les chômeurs puisqu'elle prétend être une incitation à rechercher un travail. Cette approche de la réalité sociale pérennise la criminelle idée que les sans-travail sont des poids morts pour ceux qui se crévent au boulot. Au moment où est remis en cause par le MEDEF le paiement des cotisations retraites et qu'on est en droit d'avoir des doutes sur la détermination de la gauche plurielle à propos de ce droit essentiel qu'est la retraite à 60 ans, l'hypocrisie implicite de cette prime pour l'emploi ne peut que renforcer nos craintes de nouveaux reculs sociaux en gestation. La manif syndicale du 25 janvier prochain ne devra être que le point de départ d'une mobilisation générale contre la politique patronale et étatique. À nous de faire en sorte que...

ISSN 0026-9433 - N° 1228

M 2137 - 1228 - 10,00 F



FOP 2520

Elections municipales 2001

Les enjeux de l'intercommunalité

AL'APPROCHE DES ÉLECTIONS municipales, un flou artistique se répand sur les perspectives intercommunales. Alors, qu'en est-il ? Depuis les premières lois de décentralisation dans les années 80, les structures intercommunales ont vu leur existence s'affirmer et se renforcer dans les années 90 avec la création des communautés de communes, des pays en préfiguration de la Loi Pasqua (1995), des communautés d'agglomération de la loi Chevènement et des « pays » de la loi Voynet (1999) (ML n°1219). Dans les textes, ces établissements publics de coopérations intercommunales (EPCI) sont présentés comme des outils nécessaires aux collectivités publiques afin de répondre aux enjeux de l'Europe du troisième millénaire auxquels ne peuvent pas répondre les petites communes dans différents domaines : éducation, services sociaux (crèche, centre aéré, centre social...), traitement des déchets ménagers et industriels, gestion de l'eau potable et des bassins versants, zone industrielle et artisanale, etc. Comme il est facile de le constater, ces compétences sont importantes dans notre vie quotidienne.

Marchandage politicien dans le service public

Dans le cadre de la Loi Voynet sur les Pays, ces compétences seront renforcées puisque les « pays » auront un rôle prépondérant dans la définition du schéma des services publics. Dit autrement, l'État – dans sa dynamique de désengagement et de « rationalisation » des services publics – mettra à disposition des gestionnaires des « pays » (politique et technicien) des moyens humains, techniques et financiers sur un territoire et la liberté sera donnée aux responsables du « pays » d'arbitrer la localisation des différents services publics (là je te donne une gendarmerie, là je te concède une perception, là je t'échange un hôpital...) et – éventuellement – de compléter la dotation de l'État au travers de la

mise à disposition de locaux pour accueillir les services publics, de personnels... comme le préfigurent déjà les tractations entre les communes et les différentes administrations de l'État ayant des établissements de proximité (poste, perception, gendarmerie etc.).

Les nouveaux saigneurs

Le statut des hobereaux des « pays » est surprenant au regard des règles élémentaires de représentation de la démocratie bourgeoise si l'on étudie la loi et les décrets d'application. Ainsi, les gestionnaires des syndicats mixtes seront majoritairement des représentants des communes, quelques conseillers généraux et – dans certaines circonstances – des représentants des chambres consulaires. À côté du « pays » des officiels, une association nommée « conseil de développement » composée des forces vives du territoire (socio-professionnels, fédérations d'éducation populaire etc.) sera réunie une fois par an pour donner son avis... encore un grand pas en avant vers la démocratie participative !

Par ailleurs, sait-on que ces « supers-élus sans légitimité du suffrage universel direct » complètent leurs indemnités d'élus communaux avec des rétributions proportionnelles au nombre d'habitants. Ainsi, il est possible de toucher 5 000-6 000 F comme maire d'une commune de 2500 habitants et d'arrondir ses fins de mois avec 10 000 ou 15 000 F d'allocations complémentaires pour la présidence d'un EPCI de 10 000 à 15 000 habitants telle une communauté de communes ou un syndicat intercommunal pour le traitement des ordures ménagères (lorsque l'on dit que l'argent n'a pas d'odeur et que l'écu se dévoue à la cause publique).

L'intercommunalité : outil de l'intégration européenne

La véritable raison de l'évolution de ces intercommunalités, c'est la réorganisation – d'autres diraient la

rationalisation – administrative du territoire qui est en chantier depuis la fin depuis les années 60 accompagnant la construction de l'Europe politique et économique. De l'échec des regroupements autoritaires de communes (le baton), nous sommes passés à la coopération intercommunale permettant l'accès aux finances de l'État et – de plus en plus – de l'Europe (la carotte). Ainsi, les communautés de communes ou d'agglomérations à taxe professionnelle unique se voient « primés » lors de la dotation globale de fonctionnement et d'équipement ou pour l'octroi des subventions européennes... tandis que ces mêmes financements publics diminuent pour les communes « autonomes ». Vous avez dit égalité de traitement ? L'objectif – à terme – est de créer un nombre suffisant d'EPCI pouvant contractualiser avec l'État (contrat de plan) mais aussi avec l'Europe et la Région.

Les communes de demain : la gestion de la voirie et les registres d'Etat-civil

Dans le même temps, les communes et les départements voient et verront leurs compétences en matière de réflexion ou de réalisation et de financement transférées respectivement aux « pays » et aux communautés de communes ou d'agglomérations pour ne laisser à terme que des coquilles vides (registres des naissances, des mariages et des décès ainsi que la gestion des chemins communaux pour les communes). À terme, l'ensemble de l'espace administratif – et économique – européen sera construit sur 4 échelons à l'image de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne et dans une certaine mesure du Royaume-Uni : l'Europe, l'État-Nation, la Région (le Lander, La Generalitat...) et l'espace « communal » regroupant sur un territoire « pertinent » un nombre d'habitant conséquent (500 000 personnes pour les communautés urbaines, plus de 50 000 habitants pour les communautés d'agglomération et 15 000 à 25 000 personnes au minimum pour les « pays » de l'espace rural).

La dilution des pouvoirs

Évidemment, dans ce cas de figure – comme dans la montée en puissance des pouvoirs législatifs de l'Europe – va se poser le problème de l'éloignement et de la dilution du Pouvoir Politique. Il sera plus difficile d'interpeller les élus des EPCI puisqu'ils seront disséminés sur le territoire intercommunal d'une part et d'autre part en cas de mesure impopulaire, chaque élu délégué pourra prétexter

son absence, le « pouvoir de l'administration » de l'EPCI qui agit sans les informer, etc. comme pour la « satanée » Europe responsable de tous les maux.

Se sont aussi ces nouveaux enjeux – en plus de responsabilités pénales – qui sont responsables de la crise de vocation aux élections municipales dans les petites communes. En effet, le discours volontairement confus de l'État rend le mandat à venir très opaques et les candidats se demandent « pour quelle mission vais-je être élu ? » suivi de près par une autre question existentielle « vais-je être le chef ? » Chacun ressent bien que les enjeux se passent ailleurs et que les responsabilités (donc le pouvoir) sont concentrées dans les mains d'élus de villes plus importantes et généralement ayant d'autres mandats (conseillers généraux ou régionaux, députés, sénateurs). Aujourd'hui cette crise devient tellement problématique pour la légitimité du système que le gouvernement Jospin a fait voter au début de l'année 2000 une loi limitant la culpabilité des élus sans nier leur responsabilité éventuelle afin rassurer les nouvelles recrues. Il n'empêche que certains élus s'interrogent déjà sur la légitimité des élus gérant ces nouvelles intercommunalités et des voix s'élèvent pour la désignation de ces « supers-élus » à un suffrage direct.

Les pays, outils de concurrence entre les régions d'Europe

La seconde motivation est d'exacerber la concurrence entre les régions d'Europe afin de déréglementer toujours plus l'espace européen. Cette démarche néo-libérale est réclamée à corps et à cris par les députés DL, lesquels gèrent l'exécutif de l'assemblée territoriale de Corse... si voyez ce que je veux dire. « L'adaptation » des lois nationales et européennes à la réalité des territoires (laquelle ?) visent à construire une fédération européenne de territoires sur le modèle des territoires d'outre-mer en limitant l'impact des règlements coercitifs en matière de protection sociale et d'environnement au détriment du développement des... bé-

néfices des entreprises. Une espèce d'États-Unis de l'Europe occidentale adaptée aux exigences du capitalisme internationale à la sauce néolibérale avec toutes ces conséquences en matière de protection sociale, de service public, de protection de l'environnement...

De l'État déifié à l'État géré

Évidemment, il n'est pas de notre volonté de prendre parti pour les différents écoles qui s'affrontent dans la répartition du pouvoir pour les uns et la confiscation du pouvoir pour les autres, ni de savoir quels élus ont plus de légitimité que d'autres. Quoiqu'en disent les thuriféraires de la taxe Tobin (taxe donnant le droit de boursicoter en toute bonne conscience), les tenants du capitalisme keynésien, les promoteurs béats d'un néo-étatisme recentralisant le pouvoir politique et économique au service du plus grand nombre ou des néo-marxistes d'ATTAC, du Monde Diplo et son petit cousin « Politis » et de la nouvelle gauche verte (et pas encore mûre), la critique des anarchistes sur l'État reste fondée. Même si notre anti-étatisme peut paraître « mal pensé » par les tenants de « l'écologie sociale » à la française (tendance « libertaire » démissionnaire des Verts), l'État démontre tous les jours et dans de nombreuses circonstances (AMI, OMC... mais aussi vache folle, amiante, nucléaire, emploi, logement, éducation, santé, retraite...) que dans bien des cas, il est lui-même la « classe dirigeante » et qui « a des intérêts propres à défendre » (Murray Bookchin, *Une société à refaire*, ACL, 1992). Ainsi, les intérêts des marquis de l'État se confondent avec les intérêts des bourgeoisies nationales et des grands actionnaires des multinationales. Les discours incantatoires sur les vertus de l'État comme rempart aux méfaits du libéralisme (et du capitalisme, ne l'oublions pas) font bien pâles figures lorsque l'on regarde de plus près la réalité des actes posés.

Emyle Hittan. – groupe Gard-Vaucluse

le monde libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays A partir du n° (inclus).
Chèque postal Chèque bancaire
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : J. Toublet
Service abonnement : 02 35 84 27 17
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Hebdo 1 (Bernay).
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Hebdo 1
Diffusion N.M.P.P.

Amis lecteurs

De nouveau la distribution postale de notre hebdomadaire est sérieusement perturbée. Notre journal vous parvient parfois avec une semaine de retard. Le courrier arrivant à la librairie du Monde libertaire connaît le même sort. Mardi dernier, il y avait une semaine qu'aucun sac postal n'était parvenu à la librairie. Tout cela complique sérieusement tant la gestion des abonnements et réabonnement au Monde libertaire, que l'expédition de livres par la librairie. Avec la privatisation, on allait voir ce qu'on allait voir. C'est tout vu. Plus cher, moins efficace, priorité aux produits qui rapportent un maximum. Un hebdomadaire télé à fort tirage, qui commence par T et finit par A, est obligé d'attirer cette semaine, l'attention de ses lecteurs sur ces dysfonctionnements. Amis lecteurs, n'oubliez donc pas, au seuil de cette nouvelle année de remercer M. le ministre des Postes, pour sa gestion du personnel : de moins en moins de monde pour faire le boulot pour un trafic en expansion continue. Résultat : c'est l'usager qui trinque. Est-ce bien raisonnable ?

L'administration du Monde libertaire

Le meilleur des Lille.com !

TOUT VA BIEN ! DE QUOI pourrait-on se plaindre à Lille aujourd'hui ? La sinistrose, c'est mauvais pour le commerce. Car Lille est à vendre. Les hebdomadaires nationaux sortent régulièrement des « unes » locales qui nous le disent : Achetez ! Vendez ! Investissez dans la capitale des Flandres ! Peu importe que toute cette spéculation immobilière vide la ville de ses habitants les plus pauvres et défigure ses quartiers populaires. Toutes et tous, nous sommes invités à consommer joyeusement dans le parc d'attraction commercial qu'a fait construire la municipalité : Eurallille et ses dépendances, le Vieux-Lille et le centre-ville. Mais ne nous avisons surtout pas de faire autre chose, car il pourrait nous en cuire. Distribuer des tracts ? Interdit par arrêté municipal dans la plus grande partie de la ville ! Coller des affiches revendicatives ? Seulement dans des panneaux d'affichage « libres » recouverts en permanence de publicité commerciale ! Manifester : sur autorisation expresse. Squatter les innombrables immeubles naufragés de la spéculation immobilière ? Sûrement pas !

La misère et les flics, c'est pour les quartiers périphériques

Lille a maintenant l'ambition d'attirer les touristes. Et il ne faudrait surtout pas leur gâcher le séjour en leur laissant voir ce qui existe partout dans le monde et aussi à Lille : la misère. Pour y remédier, la municipalité a décidé à l'automne de l'expulser de « l'hypercentre » (voir l'article « Non à l'arrêté anti-SDF »).

La misère, c'est aussi pour les « Levers » d'Haubourdin dont on vend l'usine. La misère et les flics, c'est pour les quartiers périphériques. Souvenons-nous de Ryad, abattu

d'une balle policière dans la nuque. Souvenons-nous de cette sans-papier morte asphyxiée à Moulins parce qu'on lui avait coupé l'électricité durant l'hiver 1998.

La paix sociale entre la carotte et le bâton, surtout le bâton

La misère et le mépris des notables, c'est pour celles et ceux qui ne profiteront pas du tiroir-caisse. Comme Lucienne, cette habitante de Fives âgée de 79 ans, qui refuse de quitter

le logement dont on veut l'expulser pour l'extension du quartier Eurallille.

Il paraît que Lille est un modèle de démocratie locale et participative : conseils de quartiers, conseil communal de concertation, forum des associations... Nous y voyons, quant à nous, un remarquable système clientéliste, où chaque participant à cette mascarade acquière une petite once de respectabilité, de « pouvoir » et un semblant de reconnaissance... tant qu'il fait allégeance à la municipalité. Rien de tel pour obtenir

la paix. Rien de tel également que de faire appel aux religieux (ce fut le cas avec les musulmans lors du meurtre de Ryad) pour obtenir la paix dans les quartiers pauvres.

Et si tout cela ne suffit pas, rien de tel que la répression. Il n'est pas difficile de constater l'accroissement de la présence policière à Lille. Combien de fois les matraques sont-elles sorties depuis l'an dernier pour faire taire les cris de colère ? Contre les habitant-e-s de Lille-Sud après le meurtre de Ryad. Contre les squatteurs en mai. Contre les sans-papiers en juin et juillet. Contre les habitués du Relax, caf-conc' populaire de Wazemmes en septembre. Contre les « Levers » à l'automne lors de la venue de Jospin...

Depuis un an, on a dénombré 7 inculpations pour délit de manifestation sur Lille, parmi les militant-e-s qui soutiennent les sans-papiers, les chômeurs, les squatteurs. Les intimidations policières sont quasi-quotidiennes à l'encontre du mouvement des sans-papiers. Et ce n'est sans doute qu'un début.

Ne votons pas, luttons !

Au printemps, on nous demande maintenant de voter pour choisir qui sera le prochain maître de la ville. Allez-vous choisir « Martine Aubry-Lille » (com aurait sans doute été plus juste...), qui est quasi sûre d'être élue depuis l'unification avec Lomme ? Il est vrai qu'on lui doit les emplois-jeunes (4 emplois-jeunes virés de la mairie au printemps pour avoir osé protester contre leur condition de travail, ça fait mauvais

genre...) ou le McDo de la porte du faubourg de Roubaix (plan de développement de la zone franche...)

Allez-vous choisir le niveau zéro de la propagande électorale en votant pour Christian Decoq (votiez pour ma paquerette contre la rose socialiste, bande de veaux !)

Choisissez-vous le PC, aussi englué dans la majorité municipale que les ministres communistes dans le gouvernement ? Ou les Verts, dont on se dit que la « différence » se met de plus en plus à ressembler aux autres partis ? Ou bien choisissez-vous les nostalgiques de la dictature (du prolétariat bien sûr) en votant LO ou LCR ? Sans imaginer bien sûr que vous vous dépouilleriez de votre voix au profit de l'extrême droite FN ou de la droite extrême RPF...

Non ! Vous n'irez pas voter et vous aurez raison ! Hors de question de donner une quelconque légitimité à tous ces guignols en leur abandonnant des voix.

Ce que nous vous proposons, c'est de lutter ! Lutter contre ceux qui décident à votre place ! Contre ceux qui profitent de la misère ! Soutenir les chômeurs qui se rebellent, les sans-papiers qui manifestent ! Lutter solidairement !

Ce que nous vous proposons, c'est d'agir ! Agir en toute indépendance. Briser ce clientélisme asphyxiant par l'exubérance d'actions qui ne doivent rien à personne. Fêter... Occuper... Autogérer... Se réapproprier les rues, les maisons et les jardins pour se retrouver ensemble. Et décider de ce que devra être la ville demain.

Groupe de la Métropole lilloise de la Fédération anarchiste



Transports en commun de Rouen La lutte continue !

DÉJÀ UN MOIS DE GRÈVE DANS LES TRANSPORTS EN commun rouennais et 9 jours de grève de la faim pour 6 agents de la TCAR, la colère des tramotins ne faiblit pas tandis que la mobilisation s'organise et les actions de soutien se multiplient.

Lundi 8, une première manifestation a rassemblé plus de 1500 personnes dans les rues de Rouen afin d'obtenir la levée des sanctions et la réintégration des 5 agents licenciés. Depuis le 5 janvier, 6 tramotins ont décidé une grève de la faim et occupent le hall de l'hôtel de ville, certains ont déjà perdu 10% de leurs poids et tous font l'objet d'un contrôle médical permanent alors que les premiers malaises se manifestent.

En solidarité, les cheminots annoncent une grève de soutien pour le début de la semaine prochaine. La mobilisation de l'opinion publique a contraint dans la semaine le conseil municipal de voter une motion réclamant la levée des sanctions tandis que le tribunal de grande instance sur la demande des syndicats de la TCAR a nommé un médiateur chargé de résoudre le conflit. Pour l'instant les deux parties campent sur leurs positions, la direction s'obstine dans sa volonté de casser toutes velléités revendicatives et contestataires au sein de l'entreprise. Rappels que les licenciements portent non sur des sabotages sur les bus mais sur la tenue d'un piquet de grève le premier jour de la grève par quelques syndicalistes voulant bloquer la sortie du dépôt. Hier la

direction proposait comme ultime concession une prime de 50 000 F de licenciement, gageons que les provocations de la direction sauront durcir la volonté des tramotins de la TCAR d'obtenir la satisfaction à toutes leurs revendications.

Ce mouvement qui prend une ampleur inattendue y compris même dans les rangs des grévistes est significatif de la tendance actuelle à la remise en cause du droit de grève (les cheminots et les tramotins italiens ont déjà perdu ce droit avec la mise en place d'un service minimal obligatoire en temps de grève) et de la criminalisation du mouvement social. Impulsé au départ sur la base de revendications salariales, le cadre du conflit s'est étendu à la défense du droit à l'expression et à l'action directe syndicale ainsi qu'au droit aux partages des richesses. Ce conflit démontre également l'incompatibilité totale de la avec gestion capitaliste des services publics (la TCAR appartient à Vivendi) avec la garantie des libertés syndicales d'une part et de la satisfaction des usagers d'autre part.

Dans les semaines à venir le groupe de Rouen de la Fédération anarchiste s'emploiera à dénoncer ces contradictions et proposer une alternative crédible qui passera nécessairement par la reprise en main et l'auto-gestion par les travailleurs et les usagers de tous les services publics.

Julien. - groupe de Rouen

Faits d'hiver Ni Dieu ni maître... ni prison !

C'est une évidence, les propos tenus récemment par Robert Badinter au sujet de « l'absence de portée qu'il peut y avoir à maintenir Maurice Papon en prison à cet âge là » ne peuvent pas laisser indifférent.

Car enfin, quoi, si cet enfoiré de Papon avait été jugé plus tôt, le problème de son âge ne se serait pas posé ! Et puis comment éprouver ne fusse que trois onces de commisération pour ce fonctionnaire servile de la déportation des juifs bordelais et du massacre d'Algériens désarmés ?

Et, enfin, de quoi se mêle ce grand bourgeois rose dont l'humanisme militant se fait nettement moins disert quand il s'agit de tonner contre le quotidien de la justice de classe.

Bref, c'est peut être que les propos de Robert Badinter n'ont pas du susciter beaucoup d'enthousiasme dans nos rangs.

Reste qu'une certaine Louise Michel, après avoir, le 22 janvier 1888, été victime d'une tentative d'assassinat, écrivait à la femme de son agresseur : « Soyez tranquille. Comme on ne peut admettre que votre mari ait agi avec discernement, il est par conséquent impossible qu'il ne vous soit pas rendu ! Ni mes amis ni les médecins ne cesseront de réclamer sa mise en liberté. Et si cela tardait trop, je retournerais au Havre et, cette fois ma conférence n'aurait d'autre but que d'obtenir cette mesure de justice ».

Qu'en 1936, en Espagne, à l'occasion de la plus grande révolution sociale de tous les temps, les anarchistes commencèrent par ouvrir en grand toutes les portes des prisons. Que je me suis éveillé à l'anarchisme en buvant les paroles d'un vieux maçon barcelonnais qui me racontait que son syndicat, la CNT, refusait de construire des prisons et n'hésitait pas à recourir à la grève quand il était demandé aux maçons de construire des lieux antisociaux. Et que les libertaires ont toujours dénoncé les différents lieux d'enfermement au motif qu'on ne résout pas un problème en se contentant d'en gérer les effets sans s'attaquer à ses causes.

Pas simple d'être anar !

Jean-Marc Raynaud

Nantes, une démocratie en trompe l'œil !

DEPUIS QUE AYRAULT EST À LA TÊTE DE LA MAIRIE DE Nantes, ce dernier a croisé à plusieurs occasions les tribunaux. Ça lui aurait même barré la route d'un quelconque ministère. Effectivement la gauche nantaise traîne plusieurs casseroles judiciaires : 160 000 F en 1993 à la SOFRES pour achat de résultats du baromètre d'image semestriel. En 1991 par l'intermédiaire de Nantes Atlantique Développement, présidé par Ayrault, il fut commandé un dossier « Nantes TV câble » : 30 pages pour 892 352 F (soit 5 fois plus cher que le fameux rapport de Xavière Tibéri)... Ces exemples nombreux remplissent avec bonheur les pages de « notre » *Canard enchaîné* local, la « Lettre à Lulu ». Les affaires ont toujours fait partie de notre quotidien. Et l'étalage croissant de celles-ci que ce soit à Nantes ou ailleurs, à gauche comme à droite a souvent comme effet de favoriser la résignation, le populisme démagogique et fascinant, relance le mythe d'un Etat fort... Il ne convient donc pas de tenir le discours « tous pourris » mais de comprendre ces affaires se fondent dans un système antidémocratique qu'est le système de représentation par les élections.

La perversion du système électoral, c'est que le vote devient la loi. La vocation fait que l'élu obtient une délégation de pouvoir sans aucun mandat particulier (si ce n'est de vagues promesses généralement communes aux différents concurrents) et encore moins de contrôle sur la politique menée. Le système électoral est donc un chèque en blanc qui de plus est désresponsabilisant : une fois que j'ai voté j'ai accompli mon devoir...

Vous avez dit démocratie ?

Une fois élu, l'avis de la population importe peu. Pourtant fort de la présence des alternatifs au sein du conseil municipal, la municipalité a mis en place plusieurs lieux de concertation avec la population : dans un premier temps, on a vu les comités consultatifs de quartiers mis en place dans 10 quartiers de Nantes et ouverts au monde associatif et à des administrations aussi diverses que les organismes paramunicipaux (Accoord, Nantes Habitat, Semitan) ou la police ou encore l'Education nationale.

Aide aux sans-abris de l'impasse des Primevères (Paris XI^e)

L'ÉQUIPE DE MONSIEUR TIBERI a GÉNÉRALEMENT recours à un bon moyen de défense : se déclarer les victimes d'incessants propos calomnieux qui détruisent systématiquement ses entreprises et l'empêchent d'avancer et de faire ses preuves. Cependant, il convient de noter que pour ce qui est d'exhiber à la face des citoyens son répugnant visage quant à l'escroquerie et la corruption, la municipalité de Paris n'a besoin de personne et se suffit amplement à elle-même !

Le 20 décembre, nous avons appris que 12 familles africaines expulsées étaient à la rue depuis une dizaine de jours. Ces personnes avaient déjà été pour la plupart expulsées une première fois de leur logement. D'autres vivaient dans des taudis de la Ville de Paris dans le 18^e arrondissement. Toutes avaient adressé à la Mairie des demandes HLM qui restèrent sans suite. La nécessité les poussa donc à s'installer dans un immeuble, inoccupé comme tant d'autres (il y a à Paris 134 000 logements vides), d'où elles furent à nouveau brutalement délogées par les forces de l'ordre (quelle équipe utile et sympathique!).

La ville de Paris, propriétaire des lieux, a prétexté pour cette expulsion des raisons de sécurité : l'immeuble, selon eux, n'était plus aux normes d'habitation. Les familles ont donc dû se satisfaire de conditions sans doute bien plus sûres : la rue. Toujours désireuse par ailleurs de manifester son zèle à toute épreuve, notre chère police a même pris soin de détruire l'escalier principal de l'immeuble et d'en murer la porte, contente d'empêcher ainsi tout accès « illégal ».

Vivre sous des toiles de tente en plein hiver

Pendant près de deux semaines, ces familles ont dû camper dans une petite impasse insalubre du 11^e arrondissement, en plein cœur de notre civilisation, entre les quartiers Bastille et République richement décorés à l'occasion des très saintes fêtes de Noël ! Quelle marque flagrante de l'humanité capitaliste et de la conscience sociale de nos dirigeants ! Vivre sous des toiles de tente ouvertes aux rigueurs de la saison hivernale, dormir entassées sur des matelas à même la rue (ceci ne nous rappelle-t-il pas certains détails, d'une certaine

Dans un second temps, la mairie a mis en place les « Carrefours des citoyens », lieux de dialogue direct avec les habitants des principaux quartiers. Lieu de dialogue ne signifie pas démocratie directe et les élus le signalent d'entrée dans « Nantes-Passion » de décembre 1998 : « il s'agit de recueillir les avis et d'expliquer les choix ». Quant aux avis des citoyens, l'expérience vécue par certains d'entre eux montre qu'ils peuvent obtenir de petites choses, mais qu'ils sont mis devant le fait accompli pour les projets plus importants.

C'est donc une gestion classique de municipalité à laquelle on assiste avec une politique de grands projets sur laquelle les citoyens n'ont rien à dire et un encadrement de la population par des personnalités politiques intégrées dans la gestion municipale, par un tissu associatif bien subventionné et par des relais médiatiques forts.

Le logement soumis aux intérêts capitalistes

Les associations sont normalement des lieux d'émancipation, source de discussions, de confrontations, elles doivent jouer des rôles de contestations, de contre-pouvoirs. Donc pour tout pouvoir dit démocratique l'enjeu n'est pas forcément de détruire ces lieux mais de les contrôler, de les rendre dépendants (en particulier sous l'aspect financier, de prêts de locaux).

Des structures interassociatives ont été créées avec un rôle déterminant de la mairie. Sans la mairie, il n'y aurait pas d'Espace Simone de Beauvoir ou de Maison des citoyens du Monde, où le PS se retrouve à la gestion par le biais d'associations de femmes, de défense des droits de l'homme ou tiers-mondistes. Difficile dans ces conditions de tenir des discours qui déplairaient aux pontes du PS.

Pour illustrer l'absence de démocratie, on peut prendre l'exemple du logement. Nantes cherche à oublier que les quartiers de l'île Feydeau, Cours Saint-Pierre et Saint-André, Quai de la Fosse ont été construits par le commerce juteux d'esclaves ! Au XIX^e siècle la bourgeoisie s'installe aussi dans

les alentours du Bd Guist'hau, Avenue Camus, quartier Sainte-Croix, Bouffay, Saint-Félix... : ainsi le vieux centre reste bourgeois et aristocrate. La périphérie est ouvrière. Malgré le fait que les deux plus gros propriétaires de Nantes soient la ville et les HLM, depuis 1950 les quartiers populaires sont détruits.

Les classes sociales pauvres expulsées dans des banlieues lointaines plus ou moins desservies (Nantes a des transports très chers, quatrième au hit parade français !) ou dans quelques quartiers concentrationnaires (Malakoff, Bellevue... où règne un taux de chômage de près de 40%), avec les conséquences que l'on connaît : la gauche nantaise est bien heureuse que l'on n'ait brûlé que douze voitures lors du dernier réveil soit quatre fois moins que Strasbourg qui garde la primauté des médias nationaux. Le quartier ouvrier de la Madeleine, à titre d'exemple, est remplacé par le secteur tertiaire avec de grandes vitres de verres protégées des « classes dangereuses » par les vigiles et la vidéo surveillance.

Mais qui décide cette politique d'expropriation réalisée par les riches : la mairie ? la gauche ? les Verts ? les alternatifs ? Qui s'interroge sur la réalité d'un quartier comme Malakoff ou même l'Accoord (service de jeunesse de la ville), présidée par un alternatif, a du mal à s'implanter (locaux brûlés, activités peu fréquentées...)?

Personne ? Non ! Les politiques de la ville, les politiques urbaines sont soumises aux logiques de marchés ! C'est ainsi que la spéculation immobilière chasse les classes populaires, en laissant de nombreuses zones déprimées, sans vie, contournées par des autoroutes du profit. Dou coup « nos » dirigeants veulent éviter que la ville ne devienne le champ de bataille de la lutte de classes.

Alors n'oublions pas que notre action dans la ville doit se faire tous les jours, afin d'opposer une résistance efficace contre le tout sécuritaire, contre les huissiers, véritables vautours du libéralisme triomphant, pour la gratuité des transports, pour une réappropriation de notre culture et de nos loisirs (sans passer par les professionnels, loin de nos réalités et de ce qu'ils/elles prétendent défendre : l'éducation populaire)...

groupe FA de Nantes

dans la toile

Sur le site « Québec 2000 » (<http://www.quebec2001.net/>), vous trouverez les informations de base sur l'organisation des activités contre le Sommet des Amériques qui se tiendra à Québec en avril 2001. Ce site est une des diverses entreprises de la Convergence des Luttes Anti-Capitalistes.

En 1911, Joseph Labadie, un compagnon anarchiste, a fait don de sa bibliothèque à l'université du Michigan. À l'origine, cette collection comportait principalement des documents relatifs à l'anarchisme. Elle s'est ensuite diversifiée à tous les domaines de la protestation sociale (droits de l'homme, colonialisme, impérialisme, révolution espagnole, libération sexuelle). Elle comporte 35000 livres, 8000 journaux et 700 photos... Tout cela peut-être consulté sur place... et en partie sur le site (<http://www.lib.umich.edu/libhome/SpecColl.lib/labadie.html>). Attention, c'est en anglais.

Le syndicat potentiel (<http://syndicatpotentiel.free.fr/>) est un collectif ouvert rassemblant des personnes issues du monde de l'art et du monde universitaire. Dans un premier temps, le syndicat potentiel a organisé plusieurs rencontres sur Paris autour de « Art et économie » en visant l'ouverture de cette thématique en dehors du marché et de l'État, à l'économie informelle, parallèle, illégale, à l'économie du don ou de l'expérience. Il a également diffusé auprès des publics ses micro-publications et textes de recherches. À présent le syndicat potentiel existe à trois endroits : à Paris ou continuent ses interventions publiques, à Bruxelles, en lien avec des artistes occupant un Bureau de Pointage (équivalent de l'ANPE en France), et à Strasbourg, où l'association le Faubourg en emprunte l'orientation et le nom comme programme artistique.

Face à la crise des régulations économiques, financières et sociales, au creusement des inégalités, à la multiplication des conflits, aux ravages de l'ultralibéralisme et à la perte généralisée des repères, Transversales (<http://www.globenet.org/transversales/>) cherche à tracer des perspectives pour construire un autre monde. Aberration ou indices d'un avenir triste, passez quand même jeter un coup d'œil sur ce site anglophone qui s'est dévoué à l'hébergement de... pétitions (<http://www.PetitionOnline.com/>). Étrange, vraiment. Ils ont même un top 25 des pétitions les plus populaires du moment. Mis à part l'aspect troublant de la démarche, ce peut être considéré comme un outil pratique pour une sociologie de la réclamation organisée.

À bientôt dans la toile.

Blue Eyed Keyboard
alain@minitelorama.com

Fabrica, Claaaash FA

Vite fait...

■ Eau bénite et pastaga : le trouble. Pasqua a annoncé son intention de porter plainte contre De Villiers, ce dernier ayant sous-entendu que l'ex-ministre de l'Intérieur aurait trempé dans les affaires de trafic d'armes à destination de l'Angola.

■ Une vingtaine de membres de la **Confédération paysanne**, dont José Bové, ont été placés en garde à vue mardi 9 janvier à Lille, pour avoir lâché une truie et six porcelets dans les locaux du PS.

■ A l'appel de la CGT, plus d'un millier de personnes ont manifesté à Rouen contre le **licenciement abusif** de 5 tramotins de la société de transports en commun de cette ville (TCAR).

■ Trois membres de l'association écologiste **Robin des bois** ont occupé la capitainerie du port de commerce de Brest pour protester contre la décision du gouvernement français (auquel participe les Verts) de laisser une véritable épave flottante, le cargo Han, prendre la mer.

■ Le groupe **Danone** a annoncé son intention de fermer une dizaine de ses usines dans le monde et de supprimer ainsi 3 000 emplois. Plusieurs grèves ont d'ores et déjà éclaté pour protester contre cette décision notamment en France, à Besançon et Calais.

■ Racisme municipal. Le maire d'Hautmont dans le Nord, exclu du PS en 1989 et actuellement au RPF, a été mis en examen pour **discrimination raciale**.

■ Après une première condamnation à un an d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêt, le maire de Hambach (57) passe à nouveau en procès... cette fois-ci pour **fausses factures**.

■ **Australie**. Une étude effectuée par des chercheurs de l'université de Melbourne établit que 30% de la population australienne (5,5 millions de personnes) vit en dessous du seuil de pauvreté.

■ **Effet de serre**. Le mois dernier, une réunion internationale à La Haye a adopté le principe selon lequel les Etats pourront mettre en vente leur droit à polluer. Cette possibilité n'est ouverte pour l'instant qu'en matière d'émissions de dioxyde de carbone, malgré tout ce nouveau marché devrait représenter un volume de 3 milliards de dollars d'ici 2010.

■ Entre le 1^{er} mars et le 8 avril, des transports de **déchets nucléaires** sont prévus entre l'Allemagne et le centre de traitement de la Hague. Des actions sont prévues, renseignement sur Indymedia.org

■ Rappelons qu'une souscription est lancée pour payer les frais des 5 inculpés libertaires de Nice.

... bien fait

Envoyez vos brèves à monsieur.
pol@wanadoo.fr

Criminalisation du mouvement social

Les matraques roses dans tous leurs états !

DES VIOLENCES POLICIERES pendant le sommet européen de Nice, contre une action du CAE (Collectif anti-expulsion), contre des militant-es occupant pacifiquement un local du parti socialiste, contre les sans-papiers de la MDE (Maison des Ensembles) avec près de 130 personnes interpellées, une multiplication des procès à l'encontre de militant-es... la gauche plurielle a délibérément décidé de déployer massivement ses matraques roses...

Charges de CRS, interpellations abusives, intempêtes et préventives, violences des BAC (Brigades anti-criminalité), matraquages, tabassages, arrestations arbitraires, procès avec comparution directe, jugements iniques... l'objectif de l'Etat est à la fois de criminaliser la misère et tout mouvement social remettant en cause l'ordre social, les puissances économiques qui imposent dérégulation, austérité. Par sa politique répressive l'Etat montre sa réelle nature: l'Etat organise le capital, détient un pouvoir de décision sur l'ensemble du système économique (règles, fiscalités, organisation des échanges internationaux) et a ce titre défend les intérêts des possédants. Sa politique répressive est donc claire et de toute époque: la fin justifie les moyens! Ainsi le capital a besoin, à une époque, de l'apport de main d'œuvre immigrée et à une autre on l'expulse: les besoins ont changé...

Pas de contestation avant les élections

Mais de toute évidence la gauche plurielle a décidé de renforcer sa politique répressive. Situation conjoncturelle? Nous entrons dans une période électorale étalée sur deux ans. Période pendant laquelle la gauche ne souhaite aucunement voir émerger un quelconque mouvement de protestation qui vien-

drait rappeler que sa gestion économique et politique des dossiers n'est finalement qu'une gestion libérale. La situation répressive est telle qu'en juin 2000, un certain nombre d'organisations et associations comme le DAL (Droit au logement), Greenpeace, Syndicat de la magistrature, Raisons d'Agir... ont publié un livre aux éditions Esprit frapper intitulé « Répressions, la cagnotte et le bâton »: « Incarnée par la police, la justice, voire un Etat libéral paternaliste à double vitesse la répression est rencontrée au quotidien... »

Le Monde libertaire dénonce régulièrement cette situation. Il y a deux semaines, Le Monde libertaire rappelait l'intervention musclée de la police contre le CAE qui protestait contre l'ouverture d'un nouveau centre de rétention: 6 blessés, 55 interpellations... Ce même numéro rappelait la situation niçoise où la police a réprimé au hasard et de manière massive. Ainsi l'appareil répressif répondait aux exigences des capitalistes. « Le monde des affaires est habitué à travailler avec les syndicats, les organisations de consommateurs et autres groupes qui sont responsables, crédibles, transparents, et qui méritent le respect. Ce que nous mettons en question, c'est la prolifération des groupes, qui n'acceptent pas ces critères d'autodiscipline » (déclaration adoptée dans le cadre d'une rencontre organisée par la chambre internationale du commerce de Genève en 1998). Le numéro de la semaine dernière rappelait l'état de siège policier que devait subir les sans papiers de Lille à chacune de leur manifestation.

Une action efficace: celle de la police!

Quoi de neuf cette semaine? Dimanche 7 janvier, le CAE Ile-de-France distribuait des tracts pour informer les passagers et les salariés de la situation des sans-papiers.

L'action une fois terminée, la PAF (Polices aux frontières) est intervenue violemment (au point de chasser les passagers ainsi que des salariés) dans la cafétéria et a interpellé deux personnes. C'est ainsi que le CAE ne fait plus une seule action sans tentative d'intimidations, violences de la part de la police. Le mardi 9 janvier dernier, les sans-papiers de la MDE décidaient de se donner rendez-vous devant le siège parisien du Parti socialiste afin de dénoncer l'attitude du gouvernement: « En lutte depuis août 1999, nous avons été soutenus en fonction du vent, de la marée et de la lune par des députés PS, PCF, Verts des membres du gouvernement actuel tel que Jospin, Fabius... sans oublier Delanoë... Fort de cette expérience sans résultat, nous sommes décidés plus que jamais à monter au créneau pour dénoncer haut et fort l'hypocrisie et la démagogie de Jospin et de son gouvernement. [...] Monsieur Jospin est sourd, surmené par sa future campagne et se tient surtout aux ordres du MEDEF pour imposer une "refondation sociale" basée sur la limitation temporaire des contrats de travail afin de mieux saper les droits des ouvriers salariés nationaux tout en utilisant une immigration temporaire toujours plus précaisée... » Le gouvernement ne l'entend pas de la même oreille et a décidé de tenter de frapper un grand coup afin de calmer les ardeurs de la MDE. Alors que le cortège se situait devant le ministère des Affaires étrangères, la police est intervenue violemment avec 2 blessés évacués à l'hôpital Cochin (dont un dans le coma). Les manifestants entourés par des centaines de CRS ont finalement du subir une charge encore plus importante avec près de 130 personnes interpellées dont 110 sans-papiers. Libérés au compte goutte, l'objectif est bien de tout faire pour qu'un mouvement social, contestataire ne prenne pas d'ampleur en le répri-

mant à la base. Dans ce contexte les diverses manifestations en soutien aux sans papiers lors de la journée nationale du 27 septembre prochain se révèlent importantes dans notre capacité à peser et à prolonger le mouvement.

De la matraque au tribunal

Ce même 9 janvier une trentaine de militants de la Confédération paysanne se présentaient devant le siège socialiste de Lille (après avoir demandé par courrier une entrevue). Résultat: 19 interpellations. Et n'oublions pas que si la police est un appareil répressif au service de l'Etat, il en est de même de la Justice. On médiatise et on mobilise très largement autour des procès de Montpellier en février (Confédération paysanne pour le McDo de Millau et des syndicalistes agriculteurs d'Inde pour les OGM et la destruction de plants), mais n'oublions pas les autres. De la valse des procès niçois et bordelais qui va débiter suite au sommet de Nice, jusqu'au procès du CAE. Pour le CAE effectivement, le procès a lieu le 30 janvier à 14 heures au tribunal de police d'Aulnay-sous-Bois (93), boulevard Hoche. Le « réquisitoire aux fins de citation » est daté du 7 juillet 2000, soit près de 6 mois après la supposée infraction officiellement reprochée qui est « exploitation non conforme d'une zone publique d'un aéroport ». Revendiquer et lutter pour la liberté de circulation devient un motif de comparution devant le tribunal... Cette répression ne doit pas nous faire taire (c'est son premier et principal objectif), néanmoins elle nécessite que nous nous organisions entre autres par un nécessaire besoin de coordination et de solidarité de l'ensemble des milieux militants anticapitalistes.

Théo Simon. - groupe F.A. Nantes

La voix de son maître

Un patron aidé par sa déléguée syndicale pour casser une grève

L'ENTREPRISE PARAMÉDICALE SEDAT D'IRIGNY (Rhône, 100 personnes, fabrication de seringues, groupe Pérouze) a connu une semaine de grève à la mi-décembre. À l'ordre du jour, les fameuses 35 heures que bien entendu, le patron voulait combiner à sa sauce, à savoir ne plus compter les temps de pause et de déjeuner comme du temps de travail effectif. Les salariés, avec ce mode de calcul, se retrouvaient à 35 h et 40 mn sans que rien ne change dans leur rendement horaire. Pour le surplus, les 40 minutes, le patron lâchait une journée de congé par an. Ce qui correspondait à 25 % de ces 40 mn. Un sou est un sou.

Les employé-e-s (majoritairement des ouvrières) ont refusé l'arnaque. Surtout qu'il y a de quoi se rebeller quand on voit l'état des salaires. Une ouvrière avec 27 ans d'ancienneté et effectuant de nombreuses heures supplémentaires arrive tout juste à 7 000 F net à la fin du mois, primes comprises. Environ 80 % du personnel s'est engagé au départ dans le conflit malgré les tenta-

tives de démobilitation de la part de la déléguée syndicale CGT qui lâcha même le mouvement dès le second jour. L'assemblée des grévistes désigna alors trois porte-paroles afin de rencontrer la direction qui accepta d'entamer des négociations début janvier à condition que la grève cesse bien entendu.

Au lendemain de la reprise, un des porte-parole syndiqué CGT et sympathisant de la Fédération anarchiste et une syndiquée CFDT se sont vu notifié une mise à pied conservatoire en prévision de leur licenciement. Résultat : trois semaines de perte de salaire sur décembre pour les deux têtes à abattre et ensuite deux licenciements maquillés en « faute grave ».

Du rouge au jaune

Le plus fort dans cette histoire, c'est l'attitude et le rôle de la déléguée syndicale qui a sans cesse accompagné la voix patronale pendant la grève, et après la grève, en refusant de soutenir les licen-

ciés et en soutenant la promesse du patron pour calmer le mouvement : des tickets restaurants payés par l'argent du comité d'entreprise. Belle avancée patronale !

Mandatée depuis vingt ans par l'union locale CGT, cette déléguée ne rendait des comptes qu'à son patron et plus du tout au syndicat local. Son rôle était d'assurer un paix sociale en traduisant aux ouvrières ce qui était bon pour la rentabilité de l'entreprise. Autant dire que cette pseudo déléguée syndicale mérite largement d'être révoquée de son mandat. Affaire à suivre...

Nous savions que la répression syndicale est un point fort du patronat. Mais il faut savoir que derrière un mandat de délégué syndical, il peut aussi se cacher la collaboration active avec le patron. Cela n'est malheureusement pas nouveau. Prochainement, une procédure devant les prud'hommes sera certainement entamée pour réclamer la réintégration des deux syndiqués licenciés.

Manu (groupe Déjacques, Lyon)

Argentine: Des prisonniers politiques en grève de la faim pendant 116 jours

CLAUDIA ACOSTA, ISABEL Fernandez, Ana Maria Sivori, Miguel Angel Aguirre, Claudio Rodriguez, Carlos Motto, Gustavo Messutti, José Moreyra, Luis Alberto Diaz, Sergio Paz, Claudio Veiga, Enrique Gorriaran Merlo et Roberto Felicetti: ces personnes font partie d'un groupe de militants qui occupèrent la caserne de La Tablada en janvier 1989 à Buenos Aires (Argentine). À l'époque, ils sont persuadés de

l'imminence d'un nouveau coup d'État; la riposte de l'armée est terrible: des corps sont brûlés par des projectiles au phosphore; quelques-uns sont portés disparus et d'autres, fusillés - ceux qui s'étaient rendus - et ce, en ouverte violation de la Convention de Genève et de l'article 4 de la Convention américaine des droits humains. Les prisonniers politiques de La Tablada ont été jugés en vertu de la loi de Défense de la démocratie (Loi 23.077) qui limite le

droit de faire appel et qui viole la Convention américaine des droits humains, dont l'Argentine est signataire. En 1997, une résolution de cette Commission décide de leur mise en liberté au vu des flagrantes irrégularités du jugement. De même, Amnesty International exprime et réitère sa préoccupation pour ces violations des droits humains et demande que ces personnes puissent exercer leur droit de faire appel en concordance avec les normes

internationales (Pacte international des droits civils et politiques).

Le 5 septembre 2000 cependant, les prisonniers politiques de La Tablada entame leur deuxième grève de la faim, à la recherche d'une stricte et élémentaire égalité devant la justice: la révision de leur procès. Les militaires, coupables de la disparition de 30 000 personnes restent, quant à eux, libres et impunis grâce à des lois d'exception. Mais ces 13 grévistes de la faim, déjà durement punis par des années de souffrances, doivent livrer un combat inégal et dramatique au prix de leur vie! C'est après 116 jours de grève de la faim que le gouvernement argentin réagit: le soutien international et l'état de santé des grévistes l'ont amené à pondre un décret présidentiel pour commuer les peines des grévistes. Malgré cela, les revendications restent insatisfaites, puisque en 1997 la Commission Interaméricaine

des Droits Humains (CIDH) avaient estimé que les prisonniers de La Tablada, après ce qu'ils avaient vécu, devaient être réhabilités et donc libérés. Le décret - qui ne règle rien pour les cas de Enrique Gorriaran Merlo et Ana Maria Sivori - commue les peines de prison à perpétuité pour neuf d'entre eux à 20 ans; Celle de Claudia Acosta à 22 ans de réclusion; et Robert Felicetti - réclusion à perpétuité - à 25 ans de prison. La majorité d'entre eux obtiendront la liberté conditionnelle en mai 2002, d'autres en 2003 et 2005. Mais ces courageux luteurs, devant la mise en application partielle des recommandations de la CIDH continueront la lutte sous d'autres formes jusqu'à leur liberté immédiate, et en solidarité pour tous les détenus qui ne bénéficieraient pas du décret présidentiel.

sources: OSL et comité suisse de soutien.

Angola: on ne badine pas avec la liberté d'expression

CETTE ANCIENNE COLONIE portugaise située au Sud-Ouest de l'Afrique est le terrain d'affrontements entre des nationalismes exacerbés. Des luttes incessantes opposent les partisans du MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) à ceux de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola). Le premier bloc est soutenu par des puissances pétrolières, le second se régalait des largesses des diamantaires. Voilà 25 ans que la guerre civile sévit dans ce pays. 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. On pille les ressources naturelles pour alimenter le conflit en achetant des armes sous le regard bienveillant de puissances occidentales et des magnats de l'or noir. Chaque fraction enrôle de force. Dès l'âge de quatorze ans les jeunes garçons sont enrégimentés dans les groupes armés. S'ils parviennent à s'en échapper, une fraction ennemie les cueille au passage et les enrôle à son tour.

Dans ce contexte, le moindre opposant encourt de lourdes sanctions. Rafael Marques est journaliste et milite pour la paix. Il a été arrêté en novembre 1999 et condamné à 41 jours de prison pour avoir écrit dans un article paru en juillet 1999 dans la revue « Agora » que le président angolais, Jos Eduardo Dos

Santos, était un dictateur. Le directeur de la publication, Aguiar Dos Santos a été poursuivi pour le même chef d'accusation: diffamation envers le président. En mars 2000 ils sont condamnés tous les deux: Marques écope de six mois de prison ferme et une amende de 50 000 dollars; A. Dos Santos de deux mois de prison ferme et une amende de 7 000 dollars.

La sentence est prononcée par un « tribunal populaire » dont le juge n'a aucune compétence mais est officier des services secrets angolais. Le verdict sera confirmé par la Haute-Cour le 27 octobre 2000, réduisant cependant l'amende à 7 000 dollars pour Marques mais l'obligeant à payer les frais du procès (8,50 dollars par jour sur une période de six mois) avec mise à l'épreuve de cinq ans. Pendant ces cinq ans Rafael Marques sera condamné au silence, il ne pourra plus intervenir en public, il ne pourra plus écrire, il ne pourra plus se déplacer. La Haute-Cour confirmera également la sentence retenue contre le directeur de la publication: deux mois de prison ferme mais réduction de l'amende à 4 250 dollars et mise à l'épreuve de trois ans avec autorisation de déplacement.

L'Etat angolais cherche à museler Rafael Marques. Avec d'autres, il a rédigé en juin 1999 le « Manifeste pour

la Paix en Angola » exigeant le cessez-le-feu immédiat et appelant au dialogue. Assigné à résidence, il ne pourra pas se rendre au congrès de l'Internationale des Résistants à la Guerre (*War Resisters International*) qui se tiendra en Inde du 18 au 24 février 2001 sur le thème: « Nonviolence and Social Empowerment ».

En Angola, la liberté d'expression a un prix...

Martine. - Relations Internationales

(Source: *Grasswurzelrevolution* n° 255, janvier 2001)

Retrouvez
la Fédération anarchiste sur le web,
Radio libertaire, le Monde libertaire...
<http://federation-anarchiste.org/>

Bolivie: terrorisme d'Etat

CES DERNIERS MOIS, LES Boliviens ont connu une véritable convulsion sociale, qui fut en fait un élan plein de vigueur des couches paysannes pour conquérir leur autodétermination. L'autre facteur qui poussa à la rébellion c'est l'extrême misère qui règne à travers le pays. Les exploités et humiliés de toute sorte s'appliquent à prendre leurs problèmes en main et à les résoudre, mais n'aboutirent pas sous l'effet conjugué d'un manque de stratégie révo-

lutionnaire et des trahisons des réformistes qui jouent à la fois les incendiaires et les réformistes. L'explosion sociale est restée en suspens, mais le stupide gouvernement n'a pu noyer dans le sang l'avalanche des travailleurs en marche, à préférent faire des concessions, et retourner les lois bourgeoises, et tout est retombé. Ce qui n'implique pas que les exploités vont reculer ou qu'ils vont se disperser, mais plutôt qu'ils pourront recommencer, puisque reste toujours l'intention de lutter contre la misère et la répression qui les touche.

Le secteur des paysans cultivateurs de coca fut l'un des plus combattifs durant les troubles sociaux de ces derniers mois; après avoir arraché quelques mesures à l'Etat bourgeois, les paysans cocaleros sont en train de payer très cher la capitulation des bureaucrates devant la police prohibitionniste et hypocrite de l'impérialisme bourgeois (1), à propos des drogues. Environ 40 000 familles paysannes se consacrent à la culture de la coca, pour une consommation traditionnelle, et qui n'ont pas d'autres solutions que d'en vendre les excédents aux mafias des narcotrafiquants.

Actuellement, l'Etat a militarisé la zone de production de coca, déployant 12 000 hommes et menaçant de laisser se déchaîner les corps d'élite de l'armée dans les zones agricoles. Dans cette région se vit une sale guerre, avec son lot de viols, séquestrations, disparitions, incendie d'habitations, mises à sac, incarcérations de syndicalistes sont monnaie courante. Les autorités en sont arrivés à utiliser les services de

francs tireurs qui tirent contre les syndicalistes paysans depuis des hélicoptères de la DEA, organisme antidroge. Mais les paysans ne sont pas restés indifférents et ont utilisés des comités d'auto-défense mal armés avec des vieux fusils et des bâtons de dynamite, ce qui a donné l'occasion au gouvernement de monter une machination. Les autorités les accusent de protéger des camps d'entraînement pour les guérilleros, sous contrôle des FARC colombiennes. Devant cette escalade répressive, les paysans et leurs familles sont prêts à se défendre jusqu'à la mort.

Les autres secteurs du monde du travail ont affirmé leur solidarité avec les travailleurs paysans, sont en position de combat et menacent de sortir dans les rues et par les chemins, pour trouver les solutions à leurs difficultés à travers l'action directe. La lutte contre le gouvernement bourgeois a laissé une expérience riche en luttes, qui a valorisé la capacité du peuple pour le combat. L'absence d'organisations véritablement révolutionnaires laissent le terrain libre pour une trahison armée des bureaucraties et un véritable bain de sang.

Les anarchistes boliviens et leurs groupes (Jeunesses libertaires, Collectivité libertaire, Bras ouvrier et Cri silencieux) s'efforcent d'y remédier en impulsant la création d'une fédération anarchiste dans leur pays.

Jeunesses libertaires boliviennes

(1) Il s'agit en fait du « Plan Colombie » des États-Unis, voir *Le Monde Libertaire* hors série actuellement dans les kiosques.

Tchéquie: 10 anarchistes en prison!

Le 8 janvier, les sentences ont été prononcées dans le procès des « Dix de Zlín ». Ce procès mettait en accusation dix jeunes antifascistes et anarchistes, qui avaient utilisés la légitime défense alors qu'ils faisaient face à une violente attaque groupée de skinheads neonazis. Lors de l'affrontement, un des nazis avait été grièvement blessé.

Ce procès a dès le début pris une tournure politique, même si la police ne voulait y voir qu'un affrontement de rue, et qualifiait les skinheads de « promeneurs tranquilles », alors que la plupart ont déjà été condamnés pour des violences raciales. À l'inverse, les flics n'ont pas hésité à faire pression sur les témoins, pour faire accuser les militants antifascistes et anarchistes les plus actifs de la région.

Le fait que la plupart des accusés n'étaient pas sur les lieux le jour de l'affrontement ne comptait pas aux yeux des poulets, trop acharnés à faire tomber des militants révolutionnaires.

Trois des antifascistes ont été condamnés à de lourdes peines de prison: quatre ans (dont 3 avec sursis) pour Vladimr Futak (membre de la Fédération anarchiste tchécoslovaque), 3 ans (dont deux avec sursis) pour deux autres compagnons. Tous les autres

accusés, dont David Srott (militant de la FSA, section tchèque de l'AIT, internationale anarcho syndicaliste), ont quant à eux été relâchés.

Vladimir Futak a été désigné à la police comme un bouc émissaire, uniquement pour essayer de détruire son témoignage qui innocentait d'autres militants comme David Srott.

Il a été accusé sans aucune preuve, uniquement parce que les neonazis l'ont désigné comme un des agresseurs.

Il est clair que cette condamnation est une mesure préventive de l'Etat tchèque, contre un des militants anarchistes les plus actifs. L'Etat cherche à déconcerter son activité politique: il peut maintenant aller en prison pour n'importe quel prétexte. Il a eu une très grosse condamnation uniquement par son implication dans le mouvement anarchiste.

Vladimir va se porter en appel prochainement, la solidarité ne doit pas faiblir.

Ce que vous pouvez faire:

Envoyez des lettres de protestations au Président Havel, Kancelar Prezidenta Republiky, Prazsky Hrad, Praha 1, 119 08

Transmis par Yvan (groupe de Nantes)

LECTURE

Samudaripen, le génocide des Tsiganes

CLAIRE AUZIAS A ÉCRIT CE livre, notamment à l'intention des « relationnistes et relativistes » qui par ignorance sans doute, voire naïveté pensent que le génocide ne concerne que le peuple juif. Cette vision restrictive contribue fortement à opposer un groupe à un autre. Pour comparer les chiffres des morts... Claire Auzias veut plutôt mettre en relief les génocides, sans pour autant mini-

justu'à ce jour, l'acte et l'argument ne sont toujours pas reconnus. En romani: génocide est la juxtaposition de trois mots: Mudare - Il tue - ipen - l'action et sa - tout: le meurtre total. La seconde guerre mondiale fut pour les roms, le temps d'une extermination jamais atteinte dans leur histoire, lourde pourtant de persécutions policières et physiques! Il en fut ainsi, également, en France

L'Allemagne nazie, réserve un traitement particulier aux Zigeuners, aux roms et aux sinti. Il prend dans le Reich une dimension inégalée ailleurs. Asociaux, mis dans des camps de concentration, le troisième Reich les extermine. C'est facile: le service de la statistique raciale socioprofessionnelle de Göttingen est doté d'un fichier tzigane depuis 1931! Les nazis n'ont plus qu'à les cueillir! Privés de leur citoyenneté, d'asociaux ils deviennent criminels. Marche vers l'anéantissement des sinti allemands puis des tziganes de toute l'Europe. Norvège, Pays-Bas, pays baltes et Ukraine, progressivement soumis au grand Reich. Enfin les États occupés militairement et collaborateurs, comme la France, participent à l'extermination. Arrêtés, parqués dans des camps de transit ils sont finalement déportés puis gazés. Le Z de Zigeuner, tatoué sur leurs peaux dans les camps. Sous couvert d'anthropologie, science nazie de la classification du genre humain, subdivision hiérarchisées en « races », ou plus exactement en « l'inégalité des races ».

Persécution des tziganes sous Vichy

Dès la fin du XIX^e, les roms sont appelés en France Romanichels ou

Bohémiens. Dans l'ensemble de la politique de Vichy, les roms, ne représentent pour personne un enjeu de premier plan. La « France aux Français » du maréchal ravive la question: les tziganes sont-ils de vrais Français? Vichy répond par la négative et interne les tziganes français dans des camps et les tziganes étrangers dans d'autres camps. Aboutissement de la loi de 1912 qui permet le fichage policier. Il sont internés, dès le 4 octobre 1940. Ensuite, c'est le parcours obligé vers les camps de concentration français (Montrouil-Bellay, Saliers), avant d'être livrés aux nazis.

Expériences médicales dans les camps

Les tziganes, distincts des Juifs, ont pareillement péri en tant que « race » dans les chambres à gaz. Pourquoi? Les roms représentent un démenti irréductible à l'ordre nazi: leur civilisation tout entière en est un défi. Dans les camps de la mort, ils sont définis comme « bons à pas grand chose ». Les expériences médicales atteignent des sommets d'horreur. Traitements expérimentés sur les jumeaux, inoculation du typhus et d'eau salée. Enfin, stérilisation.

Qui va se soucier du sort des victimes d'un peuple qui, selon les nazis n'existe pas?

Le souvenir monstrueux des roms est-il aussi le nôtre?

Claire Auzias ne prétend pas synthétiser toutes les connaissances sur le Samudaripen. Les jeunes roms lettrés aussi se demandent pourquoi ce génocide n'est pas reconnu. Chez les roms tout passe par l'oral, tous ne sont pas lettrés. Dans l'affirmation publique de leur génocide, ceux-ci posent une question d'éthique. Dans leur culture qui n'est pas faite de mémoire prescrite: la mort est taboue. Les morts sont menaçants et le passé recèle l'esprit des morts qu'il convient de laisser en paix, afin qu'ils n'inquiètent pas les vivants. Les sociétés dominantes ne pourraient-elles pas contribuer à alléger le dilemme de la culture tzigane. Prendre acte de ce que les morts tziganes préfèrent l'oubli? Les jeunes roms, eux, dérogent aux ancestrales positions. Ils ont choisi d'affronter ce monstrueux qui se trouve derrière eux... et derrière nous?

Patrick Schindler Claaaaaash
(1) Claire Auzias, Samudaripen, le génocide des tziganes, éd. L'esprit frappeur (20F).



miser les souffrances subies par tel ou tel peuple. Il n'y a pas de hiérarchie dans l'horreur et la négation! C'est pourquoi, un crime de génocide s'analyse en soi. Condition sine qua non pour se prémunir des dérives restrictives, même si elles sont parfois involontaires!

Reconnaître le génocide tzigane, aujourd'hui

Samudaripen veut dire: Tout Tuer. Il fallait bien créer un mot, puisque

vichyste. Dans un rapport de 1966, Hannah Arendt reconnaît: « Eichman n'était accusé de génocide qu'à l'endroit des juifs. Même si tout le monde savait que les tziganes avaient été exterminés. Même s'il n'y avait pas de directives pour les tziganes comme il y en avait pour les juifs. Pourtant il était coupable de leur extermination tout autant que celle des Juifs et de la même manière ». Pour plus d'exactitudes, on peut aussi lire ou relire, Primo Levi.

DANS LE FOND DES POCHES
La société servile

LEVÉ AU PETIT LAIT DE L'IDOLATRIE, LE LAMBDA collectionne les baudruches comme autant de preuves de sa conduite exemplaire... Toutes les fantasmagories le menant à sa déchéance, il les encense avec zèle: Patrie, Nation, Famille, État... Quelques omégas essayèrent bien de retoucher ces chimères, disposant d'un socle dialectiquement conçu: Démocratie, Solidarité, Révolution... mais la déchéance n'en fut que plus rapide: la masse n'entend rien aux subtilités et le troupeau est bien trop content d'aller se faire tondre...

Bien au-delà de toutes les formes d'exploitation sociale, dont les variantes réservent encore de sangnantes surprises, tous ces apprentis sorciers de la chose sociale n'avaient qu'idéalisé de nouvelles croyances attendant leurs benêts et leurs protestataires zélés aptes à construire un nouveau dieu aux couleurs du temps, chrétien ou zen, royal ou démocrate... avec leurs poussées de fascismes passagères...

L'individu nié à la foire sociale - si la roulette n'avait qu'un trou on nous ferait miser quand même, disait l'artiste - débouche sur un être bafoué, robotisé de convention, aux affects programmés, avec sa dose de compassion sur le chemin balisé de toutes les hypocrisies...

En route pour l'espoir, au mieux... avec la mort au quotidien.

Surtout que l'individu ne se réveille pas, qu'il ne rejette pas sa tunique de pantin, qu'il aide à tirer les fils qui l'entravent et les filles sans joie... À moins que lambda botte le cul de sa passivité, qu'il s'invente d'autres possibles, qu'il les confronte dans l'association mutuelle, libre et consciente, qu'il ne cessera de remettre sur le métier...

Stirner nous y invite de la plus belle façon.

◆ Max Stirner - *L'Unique et sa propriété* - éditions La Table Ronde - collection La petite vermillon n° 126 - 414p - 65 F.

◆◆◆

◆ *Les cyniques grecs, lettres de Diogène et Cratès* - lecture de Didier Deleule - éditions Actes Sud - collection Babel n° 357 - 130p - 39 F.

◆ *Les cyniques grecs, fragments et témoignages* - choix de Léonce Paquet - éditions Le livre de poche - collection Classiques de la philosophie n° 4614 - 352p - 44 F.

Le compère Deleule nous offre une traduction inédite en français d'une série de courts textes revigorants... échappés de peu aux bûchers et tombeaux de premières que sont les

anthologies... Voici les chiens lâchés aux basques de la gloriole et autres écrans de fumée qui forment la modernité... du quotidien de tout éternité.

Leur refus de la communauté politique dénonçant la citoyenneté... alors naissante, leur a-religion, leur recherche du bonheur en font comme l'avait bien remarqué Max Nettlau, les précurseurs de l'anarchie.

L'ouvrage de Paquet est le recueil le plus complet dont nous disposons à ce jour, comme tel, il est indispensable pour approcher Antisthène, Diogène, Ménippe et les autres...

◆ *La sculpture de soi, la morale esthétique* - Michel Onfray - éditions Le livre de poche - collection biblio essais n° 4225 - 222p - 40 F.

Vagabondages géographiques et intellectuels, ce vaste patchwork rayonne de fraternité. L'éthique y gagnera, cheminant en s, vers l'esthétique... gardant de l'élection que pour les affinités... une invitation permanente à l'insoumission.

◆ *Les larmes d'Ulysse* - Roger Grenier - éditions Gallimard - collection Folio n° 3424 - 170p - 19 F.

Aimer les chiens ne va pas sans désespérer plus ou moins des hommes. Avec la douceur sans complaisance qui anime sa plume, il nous entraîne dans une odyssée au fil de la littérature. Comme disait le poète: les animaux, qui ne font rien d'inutile, ne méditent pas sur la mort.

◆ *Demain les chiens* - Clifford D. Simak - éditions J'ai lu - Collection Science-fiction n° 373 - 312p - 28 F.

L'espèce humaine ayant débarrassé le plancher des vaches, la gent canine occupe le devant la scène... D'ailleurs, l'homme, a-t-il seulement existé? Seuls quelques récits transmis de gueule à oreille narre ce temps bien éloigné... les clebs racontent...

◆ *Dingo* - Octave Mirbeau - éditions Le Serpent à plumes - collection Motifs n° 47 - 412p - 45 F.

Un bien étrange colis arrive un matin: c'est un chiot michien mi-loup qui déboule d'Australie, un dingo... mais consolation, il rue rapides dans les brancards: le chien naît misanthrope... ça tombe mal pour un maître qui lui demande que de devenir un homme...

Dernier roman d'Octave Mirbeau, il décape cette société de larbins, toutes dents dehors...

Jean-Denis. - Liaison Bas-Rhin
Les ouvrages cités sont disponibles à la librairie du Monde Libéraire

radio libertaire
Paris - 89.4 MHz

jeudi 18 janvier à 18 heures:
Si Vis Pacem: Libre pensée et antimilitarisme avec le groupe Lorulot.

vendredi 19 janvier à 22h30:
Jazz en liberté: Cassandra Wilson quartet en public (1991); Abbey Lincoln sextet (1980); Jeanne Lee ensemble (1992); Carmen McRae trio en public (1981); Violetta Ferrer ensemble (1981); Billie Holiday ensemble (1956).

mardi 23 janvier à 20h30:
Services publics: avec René Riesel, co-fondateur de la Confédération paysanne à propos des OGM et du procès à venir.

mercredi 24 janvier à 10h30:
Blues en liberté: le thème du voyage dans le blues.

Chronique du flicage ordinaire

JEUDI 7 DÉCEMBRE VERS 0 H30, JEAK PREND LE métro à la station Nation. Il achète des tickets mais ne peut pas les composer, les composteurs étant hors tension comme tous les jours à cette heure là.

Il monte dans la rame de la ligne n°2 en direction de la porte Dauphine. Quelques stations plus loin, cinq CSA (Contrôle sécurité assistance, nouvelle brigade mi-vigiles mi-contrôleurs créée par la RATP) montent dans la voiture. Il lui demandent son ticket puis l'obligent à descendre à la station Colonel-Fabien pour lui mettre une amende. Jeak présente sa carte d'identité sans broncher, encaisse l'amende, puis attend le métro suivant. Les CSA quant à eux repartent vers Nation et attendent le métro sur la quai d'en face. Echange de propos. Le ton monte. Les CSA s'énervent et commencent à menacer Jeak. Ils décident de faire le tour pour revenir le chercher. Les voyant arriver en courant, Jeak cherche à s'enfuir mais les CSA finissent par le rattraper. Ils le plaquent sur le mur, lui torquent le bras, puis commencent à le molester. À ce moment là, le métro vient d'arriver. Les passagers assistent à la scène, assez violente, pendant que Jeak pousse des hurlements. Un des passagers, Seb, décide d'intervenir. Les CSA le plaquent au sol pour lui faire subir le même traitement : clef de bras, coup de pied... Mais les CSA ne comptent pas en rester là et appellent des renforts. Au bout de cinq minutes, les flics arrivent pour prendre le relais et emmener Seb et Jeak en garde à vue. Ils ne seront libérés qu'à 17 h 30 avec quelques blessures : trois jours d'ITT (Incapacité totale de travail) pour Jeak et un jour pour Seb.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Pour couvrir leurs exactions, deux CSA ont déposé plainte : Nadège Rattou en effet eu le malheur de se casser un ongle dans la bagarre. Pour cette raison, elle s'est vu délivrer une ITT d'un jour et a déposé plainte contre Seb pour violence volontaire en l'accusant de lui avoir donné plusieurs coups de poing (rien que ça) !

Quand on sait avec quelle largesse les ITT sont attribuées à la flicaille pour les couvrir, on comprend le caractère particulièrement mensonger de cette accusation. Un second CSA, Jean-Christophe Choquet, a quant à lui déposé plainte contre Jeak pour outrage et rébellion. Dans les deux cas, la RATP a elle aussi porté plainte.

Seb et Jeak ont été convoqués le 19 décembre devant le tribunal correctionnel. Leurs avocats ont demandé un report du procès en insistant sur le fait que Seb avait un sursis (huit mois de prison), ce qui nécessitait plus de temps pour préparer la défense compte tenu de l'enjeu. La juge a alors accepté le report en concluant sur ces termes : « Oui, en effet, compte tenu de son comportement vis-à-vis de la police, il va falloir prendre des mesures »...

De la flicaille en milieu souterrain

Ces six dernières années, la RATP a procédé à une véritable reconquête du territoire (comme elle le dit si bien elle-même) en multipliant les contrôleurs et en créant des groupes de vigiles telles les GPCR (équipés de matraques, menottes et bombes lacrymogènes). Cette politique de flicage accrue rentre dans le cadre d'une augmentation de la présence policière en général en milieu urbain. Ce flicage de la RATP est bien sûr ciblé sur les plus pauvres, qui en sont les premières victimes : outre les SDF expulsés du métro en plein hiver (avec les funestes conséquences que l'on sait), il permet de terroriser les sans-papiers et tous ceux qui n'ont pas les moyens de se payer un titre de transport. On peut ainsi constater que la présence policière de la RATP est précisément orientée sur les quartiers immigrés et populaires de la capitale.

Mardi 23 janvier à 9 heures, Jeak et Seb passent en procès devant la 30e chambre du palais de justice de Paris.

des usagers

Davos: aller sans retour pour les capitalistes

Du lundi 22 au samedi 27 janvier inclus aura lieu en Suisse une semaine d'actions animées par la Coordination antiWTO contre le *World economic forum* (WEF) de Davos. Comme chaque année, les plus grands capitalistes de la planète se réunissent à Davos pour discuter de leurs futurs projets, signer des contrats, pour pouvoir s'en mettre encore plus dans les poches.

Le samedi 27 janvier est le jour de leur grande réunion et aussi celui prévu pour une grande manif (avec une organisation au point). Diverses organisations (radicales en majeure partie) seront présentes pour tenter d'empêcher la réalisation de ce sommet. Nous y serons pour combattre le capitalisme, mais aussi toutes les sortes de discrimination et d'inégalités telles que le racisme, le patriarcat, l'autoritarisme,

le nationalisme, l'antisémitisme... La Fédération anarchiste est signataire de la plate-forme rédigée par la Coordination antiWTO de Suisse et vous êtes invités à cette semaine d'action et plus particulièrement à la manif. Pour ceux et celles qui viennent de loin et qui veulent être hébergés (jeudi 25 et vendredi 26) ou qui n'ont pas de moyen de transport, ou qui ont de la place dans leur auto et qui voudraient avoir plus d'infos... Contactez: Espace autogéré des Tanneries, 17, bd de Chicago, 21000 Dijon. Tél: 03 80 66 64 81; e-mail: tane-ries@free.fr Coordination antiWTO: www.under.CH anti-wto@reitschule.ch

Seb. - groupe Atanar

Que fait la police à Boulogne-sur-mer?

A QUELLE ÉPOQUE ET SOUS QUEL régime vit-on à Boulogne-sur-mer? À Boulogne-sur-Mer, les fonctionnaires chargés du maintien de l'ordre surveillent les lectures des Boulonnais, au besoin les interpellent dans la rue, fouillent leurs sacs et saisissent les ouvrages qu'ils estiment pernicieux. Des livres en vente libre dans toutes les bonnes librairies.

À Boulogne-sur-mer, les policiers stationnent en permanence devant le local du Comptoir du chanvre, menacent et intimident ses responsables, dissuadent les passants de franchir le seuil de la boutique.

À Boulogne-sur-mer, défendre le concept de chanvre global, instruire sur ses multiples usages et mettre à la disposition du public des produits légaux à base de chanvre, vous attirent des ennus.

À Boulogne-sur-Mer, informer sur le cannabis, expliquer pourquoi le CIRC défend l'autoproduction en tant que politique de réduction des risques, vous exposent à un procès.

À Boulogne-sur-Mer, c'est la liberté qui est en jeu. La liberté de se réunir, la liberté de s'exprimer, la liberté de défendre des idées partagées par des millions d'autres.

À Boulogne-sur-mer, ce n'est pas

aux policiers, même si l'ordre vient d'en haut, de se déguiser en censeurs et de persécuter celles et ceux qui contestent les lois liberticides sur les drogues.

Le CIRC, les éditions du Lézard et les éditions Trouble-Fête. Chanvre et cie, le Jardin d'Eden et Baracanna organisaient une soirée de soutien le 15 janvier au local du Comptoir du chanvre à Boulogne-sur-Mer.

Fédération des CIRC (Collectif d'information et de recherche cannabique)

Pour toute information: 01 40 09 69 69 (Elisabeth).

Le Monde libertaire hors série n°17

Le capitalisme contre le développement durable

- Refondation sociale : mise au pas des chômeurs • Précaire : un métier d'avenir
 - L'Université populaire de l'Action des précaires et chômeurs de Dordogne
 - La corruption ou la délinquance des élites
 - Violence scolaire : ne pas se tromper de cible
 - Big Brother est parmi nous • Colombie : l'humanitaire, c'est la guerre • Qui sème ghibna récolte l'intifada • Belgique : parquer avant d'expulser • Sida : reprenons le combat
 - Biologie et santé • Quelle solidarité avec les « putes » ? • L'islam face à la laïcité
 - Bouddhisme : de la soumission à l'oppression
 - Alternative libertaire Belgique
- en kiosque jusqu'au 15 février

A G E N D A vendredi 19 janvier

MARSEILLE: Conférence-débat organisée par « Histoire Radicale » avec les témoignages de Pépita Carpena, anarchiste et militante à « Femmes Libres » Jacques Serra, Cenetiste et combattant de la colonne Durutti à **19 h Librairie Paidos** 54 cours Julien (1^{er}), métro Cours Julien/Notre Dame du Mont.

DIJON: Le groupe libertaire (dont la FA est partie prenante) organise une conférence-débat sur « **Ras les murs, quelles alternatives à l'enfermement?** » avec Jacques Lesage de la Haye à 20 heures à l'espace autogéré des Tanneries (Bd de Chicago).

samedi 20 janvier

PARIS: Contre la peine de mort et en soutien aux prisonniers politiques, grande action contre l'investiture de G. W Bush, à **11 h fontaine Saint-Michel**, à l'initiative du Cosimapp, de groupe de soutien de Leonard Peltier et Scalp-Reflex.

dimanche 21 janvier

PARIS: Concert de soutien aux FTP avec Western special et Nitchevo au CIPC, à **partir de 17 h 30**, 21 ter rue Voltaire. PAF : 30 F.

lundi 22 janvier

BESANÇON: Le groupe Proudhon de la Fédération anarchiste organise une conférence-débat avec Jacques Lesage de la Haye, sur le thème de la prison, à **20 h 30**, à la **librairie l'autodidacte**, 5, place Marulaz.

mercredi 24 janvier

RENNES: Le groupe La Commune organise à 20 h 30, à la Maison du Champ de mars, une réunion publique sur le thème: **OGM, pour-quoi résister, comment résister?**

jeudi 25 janvier

TOULOUSE: Le groupe Albert-Camus de la Fédération anarchiste organise une **conférence-débat sur les élections** présentée par Edward Sarboni à 20 h 30 à la FOL au 31, rue des Amidonniers.

samedi 27 janvier

MONTPELLIER: Le groupe « Un autre futur » de la Fédération anarchiste vous invite à une discussion à propos du mouvement des **Mujeres Libres** à 15 heures à la Mauvaise réputation 20, rue Terral.

PARIS: Manifestation nationale pour la régularisation de tous les sans-papiers et l'abrogation des lois Pasqua, Debré et Chevènement à **14 heures place de la République**, à l'appel de très nombreuses organisations.

lundi 29 janvier

CHAMBERY: Conférence sur la prison « **L'enfermement carcéral, luttes et alternatives** », présenté par Jacques Lesage de La Haye, à 20 heures, à la Maison des associations (Salle La Chapelle), 67, rue Saint-Francois de Salles.

mardi 30 janvier

SAINT-HERBLAIN (44): Le Collectif herblinois contre la vidéo-surveillance soutenu par les organisations organise une Conférence-débat à 20 h 30, salle de conférence du centre social du bourg, 126, Bd F. Mitterrand. Entrée libre.

abonnez-vous! abonnez-

le monde libertaire

gratuit

Pour que personne ne décide à notre place Gestion directe de nos communes

L'ALTERNANCE POLITICIENNE entre la droite et la gauche, avec leurs alliés de tout le spectre de la « démocratie » parlementaire, nous a clairement démontré combien les politiciens font preuve d'efficacité, lorsqu'il s'agit de favoriser les profiteurs qui s'engraissent sur notre dos.

Au nom d'une gestion réaliste de notre vie commune, ils nous imposent une économie de plus en plus libérale où la société est cogérée par les « décideurs » : représentants des multinationales, du patronat, leaders d'opinions, responsables des partis dit politiques et de certains syndicats. Ceux-ci tiennent bien serrées dans leurs mains les rênes de l'économie, gèrent le capital, et cher-

Cette concentration du pouvoir économique mondial s'accompagne d'une centralisation du pouvoir politique qui amène de fait une nouvelle forme de totalitarisme qui, si nous n'y prenons garde, risque de balayer à terme toute forme de démocratie!

Oublier l'histoire, c'est se condamner à la revivre. Devrons-nous attendre en moutons résignés l'avènement d'une dictature souhaitée par certains aujourd'hui, ou choisissons-nous la voie de la responsabilité et de l'égalité?

La lutte pour la gestion directe

Que personne ne décide à notre place! Organisons la solidarité et l'entraide

dictatoriales ou théocratiques), luttons pour une société libertaire; débarrassons-nous des gouvernants et des patrons.

Les principes

Les principes de gestion directe communale telle que les libertaires la conçoivent sont clairs.

Ils supposent:

- Le fédéralisme, agent de coordination en remplacement de l'État, qui est un agent de coercition du système capitaliste.
- Des assemblées générales souveraines.
- Le mandatement impératif des délégués.
- La révocabilité des délégués élus.
- Des Comités de quartier et par thèmes transversaux (culture, éducation, transports...)
- Une socialisation des services avec des décisions prises par un collège comprenant:
 - Les usagers de ce service.
 - Les citoyens de la commune.
 - Les personnes travaillant à faire fonctionner ce service.

Nous nous démarquons de cette démocratie participative mise à la mode - comme par hasard - à la veille des élections. Chrétiens progressistes, marxistes modernistes, et certains écologistes, ne vous proposent que d'améliorer l'information et la consultation des citoyens sur des décisions qu'ils auront déjà prises. L'utilisation du terme « gestion directe » indique clairement qu'il faut inverser complètement le processus d'élaboration des décisions afin que NOUS restions maîtres de notre avenir.

La gestion directe... Pour quoi faire?

La participation à la gestion d'une commune n'a d'intérêt pour un citoyen que si elle transforme ses conditions d'existence. Gérer en commun une municipalité, alors que celle-ci conserve ses structures étatiques et les inégalités économiques, consisterait pour les citoyens à gérer eux-mêmes leur propre asservissement, leur propre misère. Ce qui caractérise les structures étatiques ce sont:

- La hiérarchisation des responsabilités et des décisions.
- L'assujettissement de tous à quelques-uns.
- Les inégalités sociales et économiques.
- L'existence d'une classe dirigeante privilégiée.

Demain, si dans la commune gérée directement, il reste des différences économiques ou sociales, il se reconstruira une nouvelle classe dirigeante, qui défendra par tous les moyens ses privilèges. Les anarchistes pensent contrairement aux marxistes avec leur période de transition, qu'il faut supprimer immé-

diatement tous les privilèges de classe sans exception.

Les citoyens se demandent ce qu'ils peuvent gagner à la gestion directe de leur commune. Ils pèsent les avantages et les inconvénients qui en résulteront pour eux et dont le principal est la responsabilité: c'est celui qui les fait le plus réfléchir car celle qu'ils assureront dans leur commune engagera celle de leurs conditions de vie.

Nous touchons ici au problème humain, celui des hommes et des femmes devant la responsabilité, celui de la quiétude qui résulte d'une certaine servilité, surtout lorsqu'elle s'assortit de conditions d'existence, morales et économiques, acceptables.

Il est possible d'avancer des raisons solides qui peuvent nous convaincre que les citoyens auraient intérêt à gérer eux-mêmes directement leur commune. Il y a la maîtrise de leur cadre de vie, de leur environnement; une meilleure gestion des services au public, qui plutôt que d'être gérés en fonction de leur rentabilité financière ou électorale, le seraient réellement en fonction de leur utilité sociale déterminée par tous...

Agir au lieu d'élire

Nous ne pouvons pas nous contenter de dénoncer, de critiquer et d'émettre des principes, sans proposer des moyens concrets de mettre ces principes en œuvre.

Au niveau communal, il est possible d'organiser des contre-pouvoirs, en mettant en place des assemblées parallèles de citoyens élaborant des contre-propositions à la gestion municipale. Dès aujourd'hui nous nous battons pour:

- Les transports gratuits pour tous;
- La gratuité de la santé de proximité;
- Un accès libre et gratuit à tous les espaces et services culturels (bibliothèque, salles de réunion, de répétition...);
- La réquisition des logements vides et leur gestion directe par des représentants des habitants révocables;
- Le contrôle de tous les projets d'urba-

nisme par des comités transversaux et de quartiers révocables;

• Etc.

Nous pouvons aussi investir les réunions publiques des conseils municipaux issus du système électoral par des délégués révocables avec mandats impératifs, faisant valoir la volonté des habitants. Mais nous ne voulons pas reproduire l'erreur qui consisterait à se présenter sur les listes électorales pour se faire élire sans mandats impératifs et sans révocabilité, se serait essayer d'imposer nos principes par le haut.

Anarchistes, nous pensons que le seul pouvoir possible est celui de la base, et l'expérience nous a démontré que même les meilleurs d'entre nous ne peuvent exercer un pouvoir sur les autres sans se faire ronger et anéantir par celui-ci. Le pouvoir est maudit, c'est pourquoi nous sommes anarchistes!

Innover dans la continuité

Déjà les communes révolutionnaires qui nous ont précédées: Paris 1793 et 1871, Goulai Polie 1917, Kronstadt 1921, Espagne 1936... se basant sur la gestion directe de la commune par ses citoyens, permirent l'éclosion d'idées d'organisation, que se soit sur le ravitaillement, la santé, l'éducation ou l'organisation du travail qui, si elles ont été pour la plupart reprises et accommodées par les dirigeants centralistes, n'ont pu dans le contexte étatiste, atteindre le degré d'efficacité qu'elles avaient dans ces communes. Ne citons entre autres que l'école publique laïque pour tous (Paris 1871), la réquisition et répartition des logements vacants (Kronstadt 1921), les systèmes de santé socialisés accessibles à tous (Espagne 1936)...

Tout cela nous montre que la gestion directe d'une commune, si ce n'est pas une idée nouvelle, c'est le moyen le plus efficace d'une politique dynamique portée vers l'avenir car conçue et appliquée par tous.

groupe Louise Michel



chent à travers la « politique » à contrôler totalement notre existence. On veut nous faire croire que ce mode de gestion est le seul possible et qu'à défaut de pouvoir lutter contre le capitalisme, il faut se contenter de le gérer le mieux possible.

Attention!

La globalisation croissante de l'économie est en train de dissoudre les intérêts des populations locales dans ceux des cartels financiers internationaux.

entre les habitants de nos communes contre les affairistes.

Préparons-nous à remplacer l'État, institution parasite et étouffante, par une organisation fédéraliste des différents secteurs de la société.

Demain, gérons nous-mêmes, directement, nos cités et notre travail. Supprimons les inégalités sociales et économiques.

Après l'échec à l'Ouest, à l'Est, au Sud et au Nord de toutes les doctrines autoritaires (coloniales, démocratiques,

**GÉRONNS LA VILLE
NOUS MÊMES**

- MANDATS IMPÉRATIFS,
- RÉVOCABILITÉ DES ÉLUS
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOUVERAINE...

IL FAUT
AGIR.
CHAQUE
JOUR.

FÉDÉRATION
ANARCHISTE
145, rue Amélot 75011 Paris

Dix questions et autant de réponses pour des transports gratuits pour tous

Support de propagande au format d'un ticket de transports collectifs disponible à la librairie du Monde libertaire 145, rue Amelot 75011 Paris



LE DROIT DE SE DÉPLACER librement est aussi vital pour un individu que le droit à la liberté, à une éducation libre et laïque ou à un logement décent. Dans ce domaine, comme dans d'autres, la société est fondée sur l'injustice et les inégalités. L'accès à des transports libres et gratuits pour tous est une nécessité dans une société basée sur la liberté de l'individu et l'égalité sociale.

Aujourd'hui, qui paye quoi?

Les statistiques du ministère des Transports, de la SNCF ou la RATP constatent que les trois quarts des déplacements en transports collectifs sont liés au trajet « domicile-travail ». Pour le réseau SNCF Île de France le nombre de personnes utilisant : une carte orange, une carte hebdomadaire, les cartes étudiants ou imagine « R » représentent plus de 86% des voyageurs et 90% sur le réseau Bus RATP.

À la RATP, la billetterie ne représente que 35% des recettes dont les deux tiers sont les cartes oranges et autres réductions. Des économistes affirment que nous - usagers - ne payons que la fabrication des billets, l'entretien des machines à composer, les contrôles... Économiquement, les transports gratuits pour tous reviendraient moins cher à la société.

Aujourd'hui qui profite des transports gratuits?

Nous sommes devant une situation socialement ubuesque: ce sont ceux

qui économiquement sont les plus favorisés qui bénéficient des transports gratuits. En effet, nos pöuvres patrons et dirigeants politiques ont tous une voiture avec chauffeur, ils voyagent donc gratuitement! La plupart des cadres « dynamiques » ont des voitures de société, voyagent en première, en avion sur le compte de leur société et personne ne trouve rien à redire. Les salariés ont leur carte mensuelle remboursée pour moitié par leur employeurs. Ce sont donc les hommes et les femmes les plus économiquement précaires qui payent le plus le droit à se déplacer. Jeunes; précaires, chômeurs, RMIstes, sont les seuls à payer plein tarif alors que leurs besoins en transports sont équivalents aux autres. Ce sont aussi les zones plus défavorisées qui bénéficient des réseaux les moins nombreux: elles sont les moins bien desservies. En région parisienne, si tous les transports publics convergent sur Paris, vers la Défense ou les grands magasins c'est bien pour aider les patrons à « convoier » leurs employés vers les lieux de travail et les consommateurs vers les zones d'achat! Ce sont les employeurs, les grandes surfaces qui profitent le plus des transports, c'est donc à eux de payer!

Quels changements pour les usagers?

Ce service public appartient à tous et à toutes. La gratuité des transports est un pas important, mais non suffisant. Actuellement, les technocrates et les patrons décident de tout: la création de nouvelles lignes « trans-

versales » le rythme des passages en périodes « creuses » sont décidés contre nos besoins. Les gares, le métro sont des espaces publics, ils nous appartiennent. Ce « service au public » doit être géré directement par des représentants mandatés et révocables, représentants des usagers, des salariés et de tous les habitants des communes concernées. C'est les besoins des usagers et l'utilité sociale qui doivent primer et orienter la politique des transports et non la rentabilité financière.

Quels changements pour les salariés?

Les gouvernements, le patronat ont l'habitude d'opposer les usagers aux salariés. Pas besoin d'être énarque pour comprendre qu'à chaque fois que l'on améliore la qualité des transports pour les usagers, il y a des retombées favorables pour les salariés. Inversement, toute amélioration des conditions de travail se traduit par une amélioration de la qualité des services rendus. Selon la RATP plus de 60% des conflits « usagers/salariés » sont liés à la perception des « titres de transports ». La gratuité, c'est des rapports plus « cool » entre usagers et salariés.

Et la fraude? zéro franc = zéro fraude

C'est évident, cette proposition dépasse largement les possibilités d'un cerveau de technocrate. Les contretraventions coûtent plus chères qu'elles ne rapportent, 25% sont réellement payées après des mois de procédures. Pour beaucoup, la fraude est un acte de « légitime défense sociale » face à la misère et à la précarité. Frauder est un acte de désobéissance civile dont le capitalisme et l'État portent la responsabilité initiale. Rendre le service public ouvert et gratuit pour tous les habitants, c'est rendre tous les usagers responsables de leur transport collectif et donc entre autre de le respecter. Bien sûr, tout ne sera pas réglé par un simple coup de baguette magique, tant que la société sera basée sur l'inégalité et l'oppression de quelques uns sur la majorité, des flöts de « liberté » et « d'égalité » ne survivraient pas.

Qui payera?

La gratuité, c'est d'abord des économies pour les entreprises. Zéro machines coûteuses à entretenir (1), zéro billets à fabriquer. De plus, la multiplication des réductions multiplient les frais de gestion. Mais, c'est aux principaux bénéficiaires du réseau de transports de payer. Si

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication: J. Toublert
Service abonnement : 02 35 84 27 17
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie: Hebdo 1 (Bernay).
Dépôt légal 44145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Hebdo 1
Diffusion N.M.P.P.

86% des usagers de la SNCF (Île-de-France) achète un titre de transport d'abord pour aller travailler. C'est aux patrons de payer cet usage. C'est aussi à tous ces commerçants qui sans transports ne pourraient faire venir dans leurs magasins les centaines de milliers de consommateurs. Il n'est pas possible de comptabiliser tous les bénéficiaires indirects des transports gratuits.

Et l'environnement?

Dans de nombreuses villes, l'apparition de nouvelles lignes de tramway, de métro, de bus ont eu des repercussions plus que favorables pour l'environnement: — 10% de circula-

directe de ces services publics, leurs dirigeants doivent mandatés et révoqués par les usagers et les salariés.

Et en province?

Quelle que soit la taille des agglomérations, les problèmes restent les mêmes: la gratuité, c'est l'égalité de tous les habitants. Nos propositions sont en tous points applicables immédiatement, même dans les villes moyennes. De plus, les réseaux SNCF ou de cars interurbains apportent les mêmes services que dans les grandes villes. Plutôt que de fermer des lignes dites secondaires et ainsi favoriser le tout automobile, les usagers et les salariés doivent



tion à Toulouse, — 5% à Nantes et à Strasbourg. Il est clair que la gratuité des transports favorisera encore plus les bus, les trams et les métros. Moins de voiture, c'est moins de pollution, moins de maladies respiratoires. Tout le monde l'a déjà compris sauf ceux qui eux ont des voitures de fonction.

Qu'est-ce que le service public libertaire?

L'éducation, la santé, les transports, la culture, la gestion de l'eau potable... Tous ces services sont indispensables à toute société humaine. Pour les anarchistes, l'accès à ces services doit être libre et égalitaire. L'égalité des droits que nous propose le capitalisme et la démocratie parlementaire est un leurre sans égalité sociale. Dans notre société, la gratuité est la seule garantie d'égalité sociale. Le service public doit être dégagé de toutes pressions politiques et de rentabilité financière. Les anarchistes proposent la gestion

imposer la notion d'utilité sociale et non subir celle de la rentabilité financière.

Que faire dès maintenant? Agir au lieu d'élire!

Les élections n'ont jamais résolues véritablement les problèmes de société.

Nous, anarchistes luttons au quotidien, au côté des usagers, des salariés, des chômeurs, pour rendre la société plus juste, plus libre, plus égalitaire. Dès aujourd'hui, il faut exiger des transports gratuits pour tous, demander l'arrêt immédiat des contrôles, des amendes et des poursuites, et de manière générale nous occuper directement de nos affaires pour que personne ne décide plus à notre place.

groupe libertaire Louise Michel

(1) En Île-de-France, le nouveau système de billetterie coûtera plus d'un milliard de francs pour équiper deux tourniquets par station et 140 millions de francs pour l'achat de cartes à puces.

libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 Fax: 01 49 29 98 59

- Je désire recevoir un numéro gratuit du Monde libertaire
- Je désire recevoir le catalogue de la librairie du Monde libertaire
- Je désire m'abonner pour 3 mois au Monde libertaire (13 n°: 105 F)

(lettres capitales)
Nom Prénom
Adresse

Code postal Ville
Pays A partir du n°(inclus).

Chèque postal Chèque bancaire
Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour un service public de santé

AUJOURD'HUI, EN FRANCE, coexistent différentes modalités de services de santé. Entre ce qui dépend des collectivités territoriales, suite aux lois de décentralisation, comme la protection maternelle et infantile, entre ce qui relève de l'action nationale comme les hôpitaux publics, les maisons de retraite publiques ou les dispensaires, entre ce qui est mis en place par l'initiative privée sans but lucratif, tel le secteur du handicap géré par de nombreuses associations de familles, ou telles les institutions mutualistes, ou entre tout simplement l'exercice libéral de la médecine de ville, des laboratoires d'analyses médicales ou des ambulanciers : comment parfois s'y retrouver rapidement ? D'autant, qu'en fonction des régions, le maillage est très différent : l'accès aux soins peut ressembler au parcours du combattant quand on est une jeune fille en demande d'interruption volontaire de grossesse, quand on est porteur d'une pathologie très invalidante, lorsqu'on cumule plusieurs pathologies, ou quand on habite une région montagneuse enneigée, ou bien encore quand on vit sur les marges de cette société par manque de revenu et de logement.

Des revendications portées par les professionnels libéraux peuvent parfois rencontrer un écho favorable auprès de la population : les infirmières contestent aujourd'hui l'encadrement de leur nombre d'actes car il pénalise aussi les actes les plus coûteux, comme ceux exécutés sur la période nocturne avec tarification bonifiée, or ces actes permettent le plus souvent à des personnes d'être soignées tôt le matin pour se rendre à leur travail ensuite. Si ces mêmes actes étaient effectués en période diurne, la personne soignée arriverait en retard à son travail ou perdrait son emploi. Cet exemple montre bien l'absurdité de certaines mesures gouvernementales de restriction des dépenses de santé qui ne s'appuient pas en amont sur les besoins

recensés de la population pour organiser l'offre de soins. Mais il révèle aussi les contradictions internes au service de santé dès lors qu'on marchande la santé. Durant de longues années, certes au prix de nombreuses heures de travail, les professionnels libéraux ont profité de revenus très confortables et ils ne trouvaient pas honteux d'écarter une population qui ne pouvait pas se payer leurs services ou d'accepter des personnes dont l'hôpital public ne pouvaient prendre en charge faute d'un budget hospitalier public très restreint.

Mais la question du service public ou du service privé ne doit pas être posée en période de crise économique plus aiguë. C'est une question fondamentale d'emblée.

La santé pour tous

La Sécurité Sociale a été un compromis d'après-guerre qui a marqué de façon magistrale notre société. Ses principes fondateurs étaient l'universalité, l'égalité et la solidarité : que tous les membres de la population puissent accéder aux soins, avec les mêmes devoirs (cotisations) et les mêmes droits (prestations) et que chacun contribue pour sa part au bien commun même s'il n'est pas malade, même s'il ne sera jamais enceinte, même s'il ne veut pas d'enfants ou n'est plus en âge de procréer, même s'il est jeune, et en pleine forme. En effet, si comme le précise l'Organisation mondiale de la santé, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social » et que « la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique et sociale », il revient à chaque pays d'assurer à tout être humain la possibilité d'être dans le meilleur état de santé possible. Beaucoup de français ont pu profiter de

la Sécurité Sociale, et le niveau de santé en France est l'un des meilleurs du monde, malgré l'exclusion d'une partie de la population.

Mais les principes de la Sécurité Sociale n'ont guère été appliqués. Des résistances importantes se sont fait jour dans certaines corporations pour éviter l'universalité qui leur apparaissait comme trop sous contrainte étatique ou de tendance trop socialisante. De même, l'uniformisation des régimes n'a pu se faire : subsistent des régimes différenciés comme la fonction publique ou les mines. De fait, ni l'égalité ni la solidarité n'ont pu être mises totalement en pratique. Et jamais, le débat sur la suppression du service privé n'a été politiquement posé. Les forces réactionnaires qui se sont déployées contre l'instauration de la Sécurité Sociale, en 1945 et dans les années suivantes, ont toujours trouvé

appui dans les forces politiques libérales. La Sécurité Sociale a reçu maints coups de butoir sous lesquels elle a été dénatée, sa gestion a toujours été confisquée aux représentants de la population car le compromis avait été passé avec les patrons qui n'ont jamais accepté que cette part socialisée de l'épargne-salaire différé en quelque sorte - soit sous contrôle du seul mandat ouvrier.

Aujourd'hui, la dépense annuelle de santé par habitant s'élève aux environs de 13 000 F dont la moitié pour les soins hospitaliers mais la Sécurité Sociale n'y contribue qu'à hauteur de 74 % et les personnes à plus de 13 %, le reste se répartissant entre les mutuelles, les sociétés d'assurances et institutions de prévention. Quand le remboursement de la médecine de ville est assuré à 100 % en Finlande, au Danemark mais aussi en Espagne en Italie, au Portugal

ou en Autriche, certes avec un choix limité du praticien et un accès réglementé aux spécialistes, la France ne rembourse qu'entre 50 et 70 %.

En finir avec la sécu ?

Pour autant, doit-on jeter aux orties ce système de Sécurité Sociale ? Faut-il se le réapproprié ? Faut-il le changer, le modifier ?

Revenir à un service public de santé, c'est exiger un service au service du public, au service de toute la population, avec un accès pour tous, et des prestations de qualité sans aucune discrimination dans la distribution. Il relève de la solidarité nationale qu'un service public soit développé. En effet, tout le monde n'est pas à égalité devant les risques de santé selon son âge, ses antécédents familiaux, ses habitudes de vie, sa région de vie et de travail. Chacun doit pouvoir être informé, bénéficier de la prévention (qui est une misère dans l'esprit hexagonal), profiter d'une offre de soins de qualité. Si la Sécurité Sociale n'apparaît plus pouvoir répondre à ces aspirations, méfions-nous des initiatives privées avec participation directe de la population : il est indispensable qu'une régulation se fasse entre régions pour garantir des mêmes droits au risque sinon d'exclure encore plus ceux qui n'ont pas l'esprit entrepreneurial ou qui sont trop isolés. Ce n'est pas du tout l'état qui est prôné là mais ce n'est pas non plus du tout privé.

Qu'un système soit organisé et géré par la population elle-même dans des dimensions qui laissent la possibilité de maîtrise des enjeux, de contrôle, d'initiative, nécessite une proximité avec la population et une responsabilisation de tous les acteurs qu'ils soient soignants ou soignés, donc une éducation à la santé.

Hélène Hernandez - groupe Pierre-Besnard

(1) Constitution de l'O.M.S., New-York, 22 juillet 1946.

L'HÔPITAL DOIT ÊTRE RENTABLE



L'antifascisme passe par l'anticapitalisme

L'ANTIFASCISME EST UN COMBAT QUI NOUS EMMERDE. LUTTER « contre » n'a jamais été notre objectif. Or, avant de construire une réelle lutte antifasciste, il faut abattre toute une série de bêtises et de dérives. La lutte contre le fascisme commence hélas par la critique de certaines formes d'antifascisme.

L'intervention « citoyenne » contre le fascisme est un discours qui passe très bien dans les médias mais que nous digérons très mal. Ce discours recherche le consensus entre les différentes couches sociales, en omettant toute remise en cause du système capitaliste. Or, pour nous, on ne peut pas dissocier l'antifascisme et la critique du système capitaliste. Un exemple : la culture est un axe intéressant dans la lutte antifasciste, mais l'accès à la culture pour toutes et tous doit d'abord être mis en place. Par opportunisme, la gauche a trouvé avec ce discours un autre champ d'intervention que celui de la lutte des classes. Ces discours antifascistes consensuels permettent aux partis au pouvoir de faire oublier toutes leurs politiques successives qui ont favorisé la consolidation du fascisme. Nous pensons aux politiques sécuritaires ou envers les immigrés (plan Vigipirate, vidéosurveillance, lois Pasqua-Debré-Chevènement, double peine...), sans parler des multiples manifestations racistes de l'Etat policier. Nous dénonçons aussi les prises de position fortes mais sans suite contre l'Autriche de Haider alors qu'au même moment des travailleurs maghrébins se sont fait massacrer impunément à El Ejido en Espagne.

On veut nous faire croire à une Europe citoyenne, respectueuse des droits de l'homme, et quelques exemples suffisent pour entacher cette vision. L'Autriche de Haider, la progression nette du Vlaams Blok en Flandres, les attentats en Allemagne, une extrême droite exacerbée au Danemark lors du référendum sur l'adhésion à l'UE, idem en Suisse où les électeurs se sont pro-

noncés sur une éventuelle limitation du nombre d'étrangers sur leur territoire, les attaques et assassinats en Suède de militants progressistes... la liste est longue et bien entendu passe aussi par la France. Cette Europe citoyenne n'existe pas et n'existera pas une Europe sociale. Et ce n'est pas l'adoption de la charte européenne sur les droits fondamentaux prévue début décembre à Nice qui nous aidera sur ce chemin : la charte casse et fait régresser la plupart des droits sociaux en Europe.

Ne comptons que sur nous-mêmes

Les luttes antifascistes peuvent tomber dans d'autres impasses que l'opportunisme électoraliste. Les associations qui limitent leurs actions dans un cadre antifasciste strict et parfois radical ne sont finalement qu'un réservoir de futurs militants pour organisations qui pratiquent le recrutement sélectif. Ras-le-bol aussi des militants communistes qui sous couvert d'avoir eu une histoire antifasciste glorieuse dispensent aujourd'hui les brevets d'antifascisme ou de révisionnisme, alors qu'ils continuent à évacuer toute réflexion et critique sur les dizaines millions de morts de la révolution russe ainsi que sur les pratiques de leurs partis ouvertement totalitaires.

La lutte contre le fascisme ne se limite pas aux images d'Epinal admises. Certes il faut mettre un terme au F Haine et à la mouvance mégrétiste ; tout comme aux fachos avec barres de fer et lacrymos en poche qui foulent le pavé de nos rues. Mais nombreux sont les espaces où les portes sont ouvertes aux intolérants et où s'engouffrent les sbires autoritaires de l'ordre moral (les anti-PACS, les commandos anti-IVG, les associations familiales...). Et nombreux encore des lieux où l'on trouve des fachos en devenir. Réduire le « danger fasciste » à un seul parti, à une seule personnalité, c'est imposer une vision manichéenne

de la politique et occulter la réalité de la diffusion et la banalisation des idées de l'extrême droite.

Enfin, une fois encore, s'il faut constamment s'efforcer de définir les spécificités propres du fascisme, on ne peut pas aborder cette lutte sans s'attaquer à une critique sérieuse du système libéral. Le fascisme est le produit du capitalisme et plus exactement son allié dans les heures sombres. L'idéologie fasciste ne fait que reprendre les désirs et fantasmes des capitalistes : productivisme outrancier, compétition systématique, uniformisation, culte du chef, appauvrissement de l'esprit et de la liberté individuels, obéissance aveugle avec des variantes nationaliste, xénophobe et raciste. Plus que son allié, le fascisme est le dernier rempart du capitalisme qui s'efforce sans cesse de survivre aux crises qu'il crée. C'est pourquoi nous restons convaincus que la meilleure forme d'antifascisme est la lutte pour la révolution sociale. Tout comme il ne sert à rien de lutter contre le fascisme sans s'en prendre aux bases de notre société, nous ne pouvons pas nous contenter à l'échelle de nos quartiers de fouler le pavé face aux fachos. Bien sûr, nous serons toujours présents face aux bandes fascistes, aux commandos anti-IVG, aux intégristes et autres autoritaires. Mais il faut avant tout se réapproprier nos quartiers. Réinventer la gestion de nos quartiers : investir nos écoles et collèges, les bibliothèques, dénoncer les choix partiaux des maires en matière d'aide sociale, d'aide au logement... Ne pas se contenter de déléguer nos idées aux politiciens, mais au contraire les mettre en œuvre nous-mêmes. Nos quartiers nous appartiennent, à nous de se les réapproprier ! La lutte contre le fascisme passe par là ! Par la redécouverte de solidarités qui ont disparu tant le système capitaliste et politique nous étouffe, et par la mise en place de nouvelles solidarités tant nos frustrations sont grandes.

Claaaaaash, Paris XI^e

Précaire, un métier d'avenir

A LA QUESTION QU'EST-CE QUE LA PRÉCARITÉ, NOUS DÉFINISSONS quiconque de répondre d'emblée: « C'est... ».

Pour chacun, une image, une représentation différente, diffuse prend forme, souvent associée à un vécu, une expérience soit personnel, soit par personne interposée, et dans la plupart des cas, un-e proche. Le terme est nécessairement emprunt d'une subjectivité qui fausse la compréhension d'un « phénomène » que l'on qualifiera dans un premier temps de société. Il en est ainsi de même pour l'exclusion, notion qui semble avoir été inventée en 1974, bien que déjà utilisée une dizaine d'années plus tôt, en 1965, par les associations caritatives (ATD-Quart Monde). Le terme lui-même aurait été choisi pour des raisons médiatiques, pour frapper les esprits. La notion d'exclusion est donc apparue en période de soi-disant prospérité économique, non pas pour désigner la dégradation du marché de l'emploi et l'affaiblissement des liens sociaux, mais la « marginalisation » d'une partie de la population par rapport au progrès économique et à la répartition des richesses. À cette époque, les institutions d'action sociale parlent d'inadaptation sociale, les conservateurs en attribuent quant à eux la faute aux pauvres, cette mise au banc de la société serait, selon eux, due aux déficiences individuelles, à l'irresponsabilité et à l'imprévoyance. On cherche déjà un moyen pour inciter les pauvres à travailler... c'est-à-dire en faire une main-d'œuvre malléable et corvéable à merci. Dans les années soixante-dix, Lionel Stoléru, avance l'idée d'un impôt négatif qui consisterait à verser aux familles dans le besoin une allocation variable avec le revenu. Ce sont les premiers pas vers la mise en place, dans les décennies suivantes, de diverses garanties de ressources minimales: RMI, allocation solidarité spécifique, allocation parent isolé, etc. Par ailleurs, une autre analyse voit le jour, en 1974, René Lenoir (*Les exclus, un français sur dix*, Le Seuil) souligne l'existence de causes sociales comme l'alcool, la drogue, et remet en question la thèse de la « pauvreté volontaire ». Il met en évidence le fait qu'il ne s'agit plus d'un phénomène marginal mais que de plus en plus de personnes, et ce quel que soit le milieu, sont touchées. De cette théorie découle une transformation des services sociaux qui développent alors des actions de prévention. Suite aux années de crises pétrolières, à la fin des années soixante-dix, début des années quatre-vingt, le chômage devient le problème central et la menace de la perte de l'emploi commence à hanter les esprits, jusqu'à devenir une angoisse collective. La notion d'exclusion est évacuée pour faire place à celle de « Précarité-pauvreté », nom donné à plusieurs plans d'urgence mis en place, en 1983, à l'initiative du ministère des Affaires sociales en partenariat avec les collectivités locales. Le terme précarité est donc bien d'un usage récent. Aujourd'hui, il recouvre tout et n'importe quoi de même que les termes d'exclusion, de pauvreté.

Leur banalisation fait que tout un chacun les emploie à tout propos. Ce qui faisait sens n'a plus de sens, ou trop de sens.

Si l'on prend la définition du Petit Larousse (PL), édition 2000, la précarité est:

- Caractère, état de ce qui est précaire.
 - Situation d'une personne qui ne bénéficie d'aucune stabilité d'emploi, de logement, de revenu.
- A noter, que le contraire de cette phrase donne: « Situation d'une personne qui bénéficie d'une stabilité d'emploi, de logement, de revenu » or bénéficier signifie tirer profit, jouir ou encore avoir légalement droit à des prestations ou à un privilège juridique!
- Cette définition renvoie à « précaire », ce qui:
- N'a rien de stable, d'assuré; incertain, provisoire, fragile (santé précaire, travail précaire).
 - Existe par autorisation révoicable (poste précaire - travailleur précaire).

Ainsi, le dictionnaire renvoie à différentes situations. Il existerait donc plusieurs précarités: affective, financière, sociale, etc. Hormis quelques exceptions, la précarité (dans sa globalité ou ses particularités) est une réalité quotidienne qui ne se laisse pas saisir dans une signification rigoureuse et objective pour l'expliquer définitivement.

La crise aurait entraîné une « fracture sociale », « l'exclusion », la « pauvreté », « l'insécurité », « la précarité ».

On pourrait le croire si l'on reprend la définition du PL, édition 1950:

- Précarité: Caractère de ce qui est précaire.

- Précaire: Qui existe par autorisation préalable et révoicable. Qui n'a rien de stable, d'assuré; santé précaire.

On constate immédiatement une petite différence mais de taille, la notion de travail ou de travailleur précaire n'étaient pas mentionnés!

Tout est toujours nouveau quand la mémoire est courte

Une partie de la population française a toujours vécu dans une condition matérielle lamentable. Quelles que soient les figures de la pauvreté, sa présence est constante au fil des temps. Au siècle dernier, le vagabond était le clochard des années cinquante ou le SDF des années mille neuf cent quatre-vingt. La sécurité est un thème récurrent. Les pauvres ont toujours fait peur à la minorité qui possède sans partage. L'exclusion ou le sentiment d'exclusion est d'abord politique. Au siècle dernier, la transformation de la condition sociale des travailleurs n'a pas été suivie de l'accession au pouvoir ou du moins de la participation au pouvoir représentatif. D'autre part, il existait et il existe toujours un décalage entre société politique et société réelle qui annule le principe de représentation. Aujourd'hui on ne dénonce plus la démocratie en tant qu'illusion mais le recul permanent de l'État devant les injonctions néolibé-

rales, les sacro-saintes lois du marché, etc. L'exclusion n'est plus politique mais socio-économique. De crise sociale en crise sociale (un état permanent?) les termes changent mais les vécus sont invariants.

La précarité et la pauvreté ont existé de tous temps, l'une générant l'autre. Chaque époque a sa caractéristique et les discours changent en fonction mais les méthodes restent quels que soient les mots employés.

comme on tendrait à nous le faire accroire, elle les exacerbe.

Actuellement, le pouvoir économique pourquoi ne pas dire capitaliste, à l'initiative face au recul visible des luttes de la classe ouvrière, ses dernières années. Ainsi face au peu ou au manque de résistance, de perspectives, de volonté de construire un autre monde, et ce malgré quelques flambées de ras-le-bol comme en 1995, la tendance est à la

sières à chaque annonce de licenciements. Avoir un salaire décent, un emploi stable c'est pouvoir se projeter dans l'avenir, échafauder des plans sur la comète. Cette richesse n'appartient plus, bientôt, qu'aux seuls patrons.

« Est travailleur quiconque est salarié et soumis aux risques du manque de travail » (Eugène Varlin, 1865)

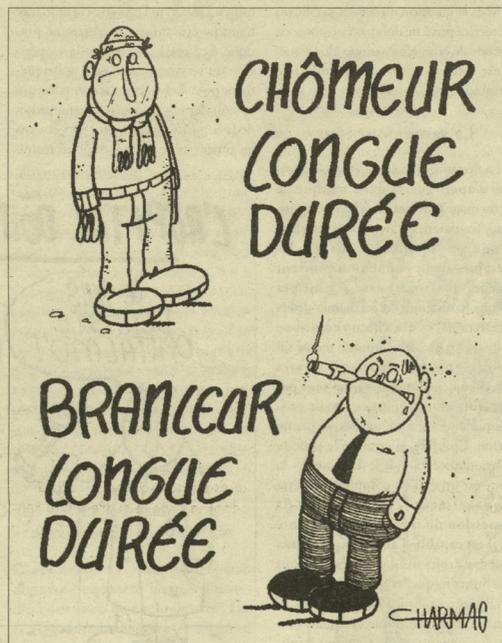
Flexibilité, précarité, pauvreté, exclusion, ces notions ne recouvrent toutes qu'une même et unique chose, à savoir un rapport de force conflictuel par essence entre le capital et les travailleurs. Ces mots ne sont que l'imposition d'une vision sur le monde, d'une convention dictée par des personnages qui donnent le change en matière d'enjeu social et entretiennent ainsi le rapport de dominé/dominant.

Pour survivre, résister à la soif toujours accrue des possédants de posséder plus, la classe ouvrière s'est organisée. Pour lutter, se défendre face aux conditions matérielles et intellectuelles de vie qui lui étaient faites et pour que chaque homme soit l'artisan de son devenir, elle s'est unie par le moyen des syndicats notamment, a créé des mutuelles au siècle dernier, etc. et n'oublions pas la sécurité sociale en 1945 qui se fonde sur l'idée de solidarité en ce qui concerne la santé.

On ne nous fera pas croire qu'il dépend de chacun de s'en « sortir ». Ce que les travailleurs, avaient compris au siècle dernier nous pouvons encore nous en inspirer. Bakounine avait écrit: « On a développé, au sein de l'Internationale, plus d'idées qu'il n'en faudrait pour sauver le monde, si les idées pouvaient le sauver, et je défie qui que ce soit d'en inventer une nouvelle ».

En fait, ce qu'il faut mettre ou remettre à l'ordre du jour sont les notions de solidarité, d'entraide, de respect de soi et donc de l'autre et l'idée d'une économie dont l'objectif serait la satisfaction des besoins et non le profit à tout va.

groupe Commune Libre de Drancy



Depuis le Moyen Age, répression et assistance constituent le rapport aux plus démunis. Contrainte et assujettissement sont les deux mamelles du pouvoir indépendamment de ce qu'il est, gauche, droite ou « révolutionnaire ». Toutes mesures coercitives sont nécessairement présentées sous un aspect positif en faveur des supposés bénéficiaires. Le Pare en est une entre autre, sorte de contrat de vie qui n'a d'alternative que l'acceptation de n'importe quel boulot, à n'importe quel prix ou la mise au rebut de la société pour acte répréhensible de fainéantise. En état de démocratie les précaires, les pauvres n'ont pas la parole, ils sont en bas de l'échelle sociale, n'ont pas d'argent ou peu, pas de pouvoir et seule la survie compte. Un bulletin de vote n'a jamais changé leur condition. Demain ne veut rien dire seul compte l'aujourd'hui. Les prêt-à-penser du moment changent les mots, autrefois, c'était la question sociale, aujourd'hui c'est la précarité, l'exclusion; pour eux, la lutte de classe est ringarde. L'égalité n'est qu'une foutaise, la justice n'a jamais été tendre avec les pauvres, le travail précaire n'est pas vécu de la même manière par un employé et par un patron, la situation n'est pas la même et il n'est qu'à penser à... et au 200 millions de stocks-option comme cadeau de remerciement. Heureux l'employé, l'ouvrier qui a une prime de licenciement! La précarité ne dissout pas les inégalités

généralisation du travail précaire, c'est la loi du marché mise en pratique et sans véritable obstacle. La précarité est un système d'organisation de la société capitaliste qui vise à ce qu'il n'y ait plus de contrat de travail, une façon de donner toute latitude à l'employeur de décider de notre avenir et de grossir son portefeuille - voir les hausses bour-

Meetings, conférences, débats sur le communalisme libertaire

- Quimper : 2 mars
- Lannion, La Rochelle, Lille, Lorient, Lyon : 3 mars
- Avignon : 4 mars
- Clermont-Ferrand : 5 mars
- Grenoble : 6 mars
- Chambery : 7 mars
- Bourges, Chalon-sur-Saône : 8 mars
- Besançon : 9 mars
- Dijon : 10 mars
- Rennes : 10 mars
- Metz, Nantes, Orléans; Paris : 11 mars
- Rouen, Toulon, Tours, Strasbourg, Vannes, etc.